

STOUMONTINFOS



DES NOUVELLES DU SERVICE
DES TRAVAUX

▶ p. 5

GÉRARD GRÉGOIRE :
« PASSEUR DE MÉMOIRE »

▶ p. 32

STOUMONT
ET SES PROMENADES

▶ p. 35

JUILLET 2018

Collège communal

| | | | |
|--|----------------------------------|---------------|---|
| Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i> | Moulin du Ruy 87 080/78.51.52 | 0474/97.82.33 | Etat civil - Sécurité - Personnel - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication - Jumelage - didier.gilkinet@stoumont.be |
| Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i> | Rahier 52 080/78.54.56 | 0472/65.63.01 | Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières - philippe.goffin@stoumont.be |
| Yvonne VANNERUM <i>2^e échevine</i> | Moulin du Ruy 22 080/78.50.54 | 0473/58.89.03 | Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Développement de la nature - Energies et Environnement - yvonne.vannerum@stoumont.be |
| Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i> | Chauveheid 33 | 0497/15.10.82 | Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes - marie.monville@stoumont.be |
| Eric DECHAMP <i>Président CPAS</i> | Moulin du Ruy 84/1 | 0497/23.38.41 | CPAS - Logement et Affaires sociales - eric.dechamp@stoumont.be |

Conseil communal

| | | |
|--|------------------|--------------|
| Didier GILKINET (VE), <i>Président</i> | Moulin du Ruy 87 | 080/78.51.52 |
| Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i> | | 080/29.26.60 |

Conseil de l'Action Sociale

| | | |
|---|--------------------|---------------|
| Eric DECHAMP (VE), <i>Président</i> | Moulin du Ruy 84/1 | 0497/23.38.41 |
| Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i> | | 080/29.26.85 |

Membres du Collège communal :

| | | |
|----------------------|--------------------|---------------|
| Philippe GOFFIN (VE) | Rahier 52 | 080/78.54.56 |
| Yvonne VANNERUM (VE) | Moulin du Ruy 22 | 080/78.50.54 |
| Marie MONVILLE (VE) | Chauveheid 33 | 0497/15.10.82 |
| Eric DECHAMP (VE) | Moulin du Ruy 84/1 | 080/75.12.80 |

Conseillers CPAS :

| | | |
|------------------------|---------------------|---------------|
| Bernadette ABRAS (VE) | Roua, 10 | 080/78.51.61 |
| Joëlle MARECHAL (VE) | Rue de l'église, 35 | 080/78.58.40 |
| Albert ANDRE (VE) | La Gleize, 18 | 0495/11.36.88 |
| Catherine COLINET (SD) | Heilrimont, 9 | 080/78.63.86 |
| Rik GOYENS (SD) | Neuville, 44 | 086/43.34.01 |
| Jeannine LEFEBVRE (SD) | Meuville, 39 | 080/78.51.63 |
| Pol PIRON (SD) | Rte de l'Ambève, 47 | 080/78.60.91 |
| Sophie GASPARD (VE) | Village, 20 | 0479/39.88.67 |

Conseillers communaux :

| | | |
|-------------------------|----------------|---------------|
| Albert ANDRE (VE) | La Gleize, 18 | 0495/11.36.88 |
| José DUPONT (SD) | Rahier 109 | 0475/36.71.97 |
| Gaëtan DEPIERREUX (SD) | Heilrimont 17 | 0476/53.02.53 |
| Jacqueline DEWEZ (SD) | Hasoumont 3 | 0495/79.82.72 |
| Cécile GILLEMANN (SD) | Cheneux 8 | 0494/46.90.77 |
| Samuel BEAUVOIS (SD) | Xhierfomont 52 | 0497/76.65.33 |
| Daniel LAMBOTTE (SD) | Chauveheid 87 | 0495/15.09.64 |
| Marylène LAFFINEUR (VE) | Hasoumont 53 | 0496/92.23.30 |
| Bernadette ABRAS (VE) | Roua 10 | 080/78.51.61 |

VE: Liste Vivre ensemble

SD: Liste Stoumont Demain

NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : **prenom.nom@stoumont.be**

Services communaux

| | | | | |
|---------------------------------|-----------------------|---------------|--|---|
| Directrice générale | Dominique GELIN | 080/29.26.60 | dominique.gelin@stoumont.be | Office du Tourisme |
| Assistant Direction - Planu | Sébastien PONCIN | 080/29.26.65 | sebastien.poncin@stoumont.be | |
| Population - Permis de conduire | Colette GOFFIN | 080/29.26.50 | colette.goffin@stoumont.be | Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be |
| Agent constatateur | Flavia TORTOLANI | 080/29.26.51 | flavia.tortolani@stoumont.be | |
| Etat civil | Abdenbi FAKHAKH | 0472/19.13.81 | abdenbi.fakhakh@stoumont.be | Bibliothèque |
| Etrangers - Casiers judiciaires | Patricia CREMER | 080/29.26.52 | patricia.cremer@stoumont.be | |
| Agent technique Travaux | Anne FASOL | 080/29.26.53 | anne.fasol@stoumont.be | Nicole BONMARIAGE |
| Agent technique Travaux | Alain LAMBERT | 080/29.26.54 | alain.lambert@stoumont.be | |
| Urbanisme | Cécile MATHIEU | 080/29.26.55 | cecile.mathieu@stoumont.be | 080/29.26.89 bibliotheque@stoumont.be |
| Urbanisme | Eliane FONTAINE | 080/29.26.56 | eliane.fontaine@stoumont.be | |
| Ressources humaines | Ann-Sophie MOËS | 080/29.26.56 | ann-sophie.moes@stoumont.be | Agence Locale Emploi |
| Comptabilité | Nicole BONMARIAGE | 080/29.26.57 | nicole.bonmariage@stoumont.be | |
| Assistante comptabilité | Nicole MARVILLE | 080/29.26.58 | nicole.marville@stoumont.be | Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com |
| Eau | Patricia CREMER | 080/29.26.59 | patricia.cremer@stoumont.be | |
| Patrimoine - Taxes - Assurances | Delphine TRIBOLET | 080/29.26.61 | delphine.tribolet@stoumont.be | |
| Ecopasseuse | Christine DETAILLE | 080/29.26.62 | christine.detaille@stoumont.be | |
| Accueil Temps Libre | Martine GROGNARD | 080/29.26.63 | martine.grognard@stoumont.be | |
| PCDN | Anne LEJEUNE | 080/29.26.66 | anne.lejeune@stoumont.be | |
| Enseignement - Police - Comm. | Marie-Françoise PERAT | 080/29.26.66 | marie.francoise.perat@stoumont.be | |
| Recette régionale | Odile TROCH | 080/29.26.67 | odile.troch@stoumont.be | |
| | Jordan HALIN | 080/26.26.82 | jordan.halin@stoumont.be | |

Service des travaux

Borgoumont 23

| | | | |
|----------------------------|---------------------|---------------|--|
| Coordinateur | Christian COLLIENNE | 0478/24.21.72 | christian.collienne@stoumont.be |
| Magasinier garage communal | Roger NEMERLIN | 080/78.53.67 | roger.nemerlin@stoumont.be |
| Fontainiers | Benoit LAFFINEUR | 0489/61.32.29 | et François BIARD 0489/61.31.02 |
| Fossoyeur | Pascal DUMONT | 0474/97.82.03 | pascal.dumont@stoumont.be |

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88

| | | | | |
|----------------------------|--------------------|--------------|---------------------------------------|--|
| Directrice générale CPAS | Valérie SIMON | 080/29.26.85 | valerie.simon@stoumont.be | Police locale |
| Accueil - Administration | Liliane DOYEN | 080/29.26.84 | liliane.doyen@stoumont.be | |
| Assistante sociale en chef | Ariane BACQUELAINE | 080/29.26.87 | ariane.bacquelaine@stoumont.be | Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS 080/28.19.40 ZP.StavelotMalmédy.MPSStoumont @police.belgium.eu |
| Assistante sociale | Sarah PASTOR | 080/29.26.86 | sarah.pastor@stoumont.be | |
| Assistante sociale | Christel HOUBA | 080/29.26.83 | christel.houba@stoumont.be | |

Stoumobile

| | | | |
|---------------------------|---------------|----|--------------|
| Réservation et conditions | 0478/48.00.14 | ou | 080/29.26.87 |
|---------------------------|---------------|----|--------------|

EDITORIAL

Nous voici entrés dans la dernière ligne droite de cette législature qui sera ponctuée le 14 octobre prochain par les élections communales et provinciales.

Ces dernières représenteront une opportunité pour notre commune de sensibiliser les citoyens à faire don de leurs organes, offrant la possibilité à chacune et chacun de certifier, le jour des élections, son souhait d'être donneur d'organes.

Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, plusieurs chantiers se sont clôturés au cours de ces derniers mois.

La construction de la nouvelle buvette pour l'Etoile Forestière Stoumontoise est, elle, en cours de finition. Elle a déjà pu être occupée lors de la marche ADEPS.

L'aménagement de la cour de l'Ecole des Filles à Stoumont a débuté début juin. Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'été.

Le 22 février dernier, le titre de « passeur de mémoire » a été décerné pour la première fois à un citoyen de notre commune à savoir : Monsieur Gérard Grégoire. Je lui réitère, au travers de cet édito, tous nos remerciements pour son action et son engagement !

Le 28 février, les 20 communes de notre arrondissement se sont rassemblées à Malmedy pour la signature conjointe de la Charte de Milan. Un pas complémentaire pour notre commune dans sa réflexion autour de la transition.

Le 17 mars, c'est sous un « froid de canard » que les parents et famille des enfants nés en 2017 ont courageusement planté un chêne sur les hauteurs de Froidville, avant de se retrouver, à l'Ancien Château de Rahier dans le cadre l'opération 'un arbre, un enfant '. Toujours un beau moment d'échanges et de partage. Merci aux Amis toujours prêts pour le service !

Le 24 mars, l'opération 'Communes et rivières propres', a connu un franc succès sous un soleil resplendissant et s'est clôturée par une petite rencontre apéritive à la Maison communale. Nous étions nombreux, jeunes et moins jeunes. Je remercie tous les participants d'un jour mais aussi, toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, participent à la préservation et à l'embellissement de notre cadre de vie !

D'aucuns d'entre vous l'auront observé, tout au long du week-end de la Pentecôte, un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la façade de la Maison communale. Une façon pour le Collège communal de témoigner et ce, pour la cinquième année consécutive, de sa volonté d'ouverture à la différence, en s'associant à l'action du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège, initiée dans le cadre de la campagne de lutte contre l'homophobie en Province de Liège.

Le week-end des 26 et 27 mai était exclusivement consacré aux artistes, au travers du Festival des Arts organisé à Rahier, en collaboration avec le Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont. Une belle opportunité pour la commune d'y ajouter la remise des mérites culturels 2017.

Le mois de juin a été particulièrement riche en activités diverses avec le 17 juin le petit déjeuner Oxfam organisé conjointement par les Amis de l'Ancien Château, le 22 juin le rassemblement citoyen à Rahier autour des « 1000 oiseaux pour la paix », les 22, 23 et 24 juin le déplacement d'une délégation d'une trentaine de Stoumontois à Ervy-Le Chatel, dans le cadre de notre jumelage, le 24 notre premier Repair Café, co-organisé avec le CPAS, le 27 juin la journée dédiée au personnel communal et le 28 juin la remise des CEB aux enfants de 6^è année primaire des différentes écoles, tous réseaux confondus.

Enfin, comme chaque année, entre le 1^{er} juillet et le 31 août, de nombreuses « zones 30 » fleuriront sur le territoire communal. En cette période de vacances, je vous remercie pour votre vigilance accrue, à l'approche de ces zones et de manière générale, lors de la traversée de nos villages et hameaux.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre



SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales p.4
- ▶ Actualité du CPAS p.20
- ▶ Maison de Police p.21
- ▶ Culture p.23
- ▶ Tourisme p. 28
- ▶ Environnement p. 29
- ▶ Bibliothèque p. 33
- ▶ Journal de la Jeunesse p. 34
- ▶ Sports p. 47
- ▶ Vie associative p. 49
- ▶ Santé p. 53
- ▶ Etat civil p. 54

A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcellePrint
Photos : ExcellePrint • www.freepik.com

Actualités communales

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL DU 20 DÉCEMBRE 2017

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver le budget ordinaire 2018 avec une prévision de recettes de 7.315.721 euros, de dépenses de 5.947.951 euros, soit un boni présumé de 1.367.770 euros. Le budget extraordinaire 2018 est équilibré à 982.200 euros.

Il approuve, à l'unanimité, la modification du cadre et du statut administratif du personnel de la commune.

Il décide, à l'unanimité, de désigner Mme Marylène LAFFINEUR en lieu et place de Mme Yvonne VANNERUM pour représenter la commune au sein de la Commission de gestion du Parc Naturel des Sources.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'inventaire des Arbres et Haies remarquables de la commune de Stoumont réalisés par les membres du PCDN.

Il décide, à l'unanimité, de redésigner une fonctionnaire sanctionnatrice provinciale et de désigner une fonctionnaire sanctionnatrice provinciale supplémentaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de maintenance des parcours EXTRATRAIL.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'activation de la fiche 1.3 - Ruy relative à l'aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce.

CONSEIL COMMUNAL DU 25 JANVIER 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver la charte de Milan relative au droit et à l'accès à l'alimentation et de souscrire aux engagements qui en découlent pour préserver l'avenir de la planète et le droit des générations futures, partout dans le monde, à mener une existence saine et épanouissante.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la fiche technique « Fonds d'investissement des communes-Plan 2017-2018 – Egouttage route de Roanne-Coo à Roanne » et le mode de passation du marché par procédure négociée (estimation d'un montant de 45.454 euros HTVA).

Il décide, à l'unanimité, d'étendre la zone de limitation de vitesse à 30 km/h, venant du village de Ruy en direction de Moulin du Ruy, à partir du carrefour avec la route de Neufmoulin.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs, relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux de préparation des sols, fournitures de plants, plantation, élagage et dégagement.

CONSEIL COMMUNAL DU 22 FÉVRIER 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder à l'Etoile Forestière Stoumontoise, la subvention 2016 prévue au budget 2018.

Il décide, par 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, d'inviter le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi autorisant les visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n°1 à la convention en cours entre REPROBEL et la commune de Stoumont pour le calcul et le paiement de la rémunération pour reprographie.

Il décide, à l'unanimité, de prendre en charge 30% du coût de l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques, avec un maximum de 50 euros, sur base de la facture présentée par la vétérinaire désignée.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 MARS 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire au budget 2018 un montant de 289.912 euros à titre de de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions prévues au budget 2018 à l'attention des Amis du Château de Rahier, de l'Union Crelle de Lorcé, de Loisirs et Jeunesse de Rahier et du Cercle St-Paul de Chevron.

Il décide, par 10 voix pour et 1 abstention, d'émettre un avis favorable sur le compte 2017 de l'Eglise protestante d'Aywaille, avec une intervention communale de 2.469 euros.

Il décide, par 10 voix pour et 1 abstention, d'approuver le compte 2017

- de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 14.681 euros à l'ordinaire et de 2.936 euros à l'extraordinaire ;

- de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 7.422 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2017

- de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 5.605 euros à l'ordinaire ;

- de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 9.659 euros à l'ordinaire ;

- de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 7.100 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel d'activités 2017 de la Commission Locale de Développement Rural.

Il décide, par 10 voix pour et 1 abstention, d'approuver la fiche projet réactualisée 1.3 relative à Ruy dans le cadre du P.C.D.R.

Il décide, à l'unanimité, de prendre acte du rapport de l'écopasseur pour l'année 2017.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement de police modificatif sur les cimetières, funérailles et sépultures.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte pour l'acquisition de parcelles sises à Rahier 3ème division section B d'une superficie de 21 ares moyennant le prix de 844 euros.

Il décide, par 9 voix pour et une contre, d'approuver la convention entre la commune et la Région wallonne pour la mise à disposition de terrains communaux en vue d'étendre la réserve naturelle domaniale « Fagnes de la Vecquée » dans le cadre du projet LIFE.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le protocole de collaboration concernant la lutte contre les marchands de sommeil.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention concernant les conditions d'utilisation des solutions développées par l'asbl Groupement d'Informations Géographiques et mises à la disposition des collectivités publiques locales.

Il décide, par 10 voix pour et 1 contre, d'adhérer à la centrale

d'achats organisée par la Province de Liège.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de contrat-programme du Centre Culturel de Spa-Jalhay-Stoumont.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 AVRIL 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, de marquer son accord au rachat par Ecetia intercommunale SCRL à la commune de son unique part A du capital à son prix d'émission, à savoir 25 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 7 juin 2018 de l'intercommunale IMIO.

Il décide, à l'unanimité, de désigner Madame Marylène LAFFINEUR pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'a.s.b.l. Groupement d'Informations Géographiques.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le contrat de location d'un bien communal, la cabine électrique sise à Rahier, par l'a.s.b.l. Les amis de l'ancien château de Rahier afin d'y aménager un musée dont le but est de réunir les collections relatives à l'exploitation minière sur la commune de Stoumont.

Albert André

Conseiller communal

TRAVAUX

DES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

Le début du semestre, forcément hivernal, nous a contraints à de nombreuses heures de déneigement. L'hiver ne fut pas spécialement rigoureux mais de nombreux épisodes neigeux nous ont obligés à faire sortir nos équipes, principalement le week-end qui plus est, puisque ces intempéries eurent le mauvais goût de s'abattre le vendredi soir ou le samedi matin.

Une autre occupation de cet hiver fut le dégagement des chemins et des talus tellement envahis par la végétation qu'à certains endroits le passage était presque fermé. Une belle façon d'étrenner notre nouvelle broyeuse dont je vous parlais dans le précédent bulletin communal. Quel gain de temps ! Au lieu de charger les branches sur le camion, nous laissons le broyat au bord du chemin. Servez-vous, il est à disposition des Stoumontois !

Outre les différents travaux d'entretien courants peu visibles mais combien nécessaires permettez-moi d'évoquer ici les travaux plus importants réalisés au cours de ce semestre.

Au service des eaux tout d'abord, une extension de conduite à Xhierfomont et le placement de vannes de purge automatique à Roanne et à Chauveheid. Ces vannes permettent une purge automatique de la conduite suivant la périodicité souhaitée. Dans ce cas, elles s'ouvrent automatiquement

une fois par semaine, la nuit, pendant un temps déterminé. Ce système permet un nettoyage régulier de la conduite sans intervention humaine. Le coût de la vanne n'est que de quelques centaines d'euros mais le raccordement Ores et le contrôle de l'installation par un organisme agréé font augmenter sensiblement la note (875,84€ pour la vanne, 2171€ pour Ores et 248,05€ pour le contrôle). Une même vanne sera prochainement installée à Naze, quelques mètres après la dernière habitation raccordée à notre réseau

Puisque je vous parle de Naze, je me dois d'évoquer ici les difficultés rencontrées sur le réseau de Lorcé où pendant plusieurs semaines, notre eau était jaunâtre. La cause : le fer. Naturellement présent dans l'eau souterraine, le fer se précipite, c'est-à-dire se cristallise au contact de l'oxygène. En passant dans un déferrisateur, en fait un banc de sable, cette eau se décharge du fer et redevient cristalline. Elle reste potable, comme l'eau d'un pouhon, mais elle est peu appétissante. Malgré toute la bonne volonté du service, résoudre le problème n'a pas été simple et il fallut faire appel notamment à un spécialiste de chez Spadel. A l'heure où j'écris ces lignes le problème semble résolu et je voudrais profiter de ces quelques lignes pour nous excuser auprès des Lorcéens pour ces désagréments.

Le chantier le plus emblématique de ce semestre fut sans conteste la fin de la construction de la nouvelle buvette de l'Etoile Forestière Stoumontoise. Un chantier presque exclusivement géré par les services communaux. Pour



l'administration, Alain Lambert et Roger Némerlin, et pour la planification Christian Collienne qui a pris le relais de Dominique Pierlot. Sur le terrain, le service des travaux où plusieurs équipes se succèdent mais en permanence sous la houlette de l'expert en construction : Grégory Boutet. La construction complète d'une buvette uniquement par le service des travaux était un véritable défi qui fut relevé avec brio. Nous ne pouvons être qu'admiratifs devant une telle réalisation. Bravo à tous.

D'autres travaux aussi, s'achèvent en ce début d'été, ainsi le chemin n°100 à La Gleize. Au départ de la salle, asphalté jusque la fin de la zone à bâtir qui se poursuit par la réhabilitation d'un petit chemin bucolique à travers bois et champs vers la route de La Venne. Un chemin particulièrement apprécié lors de la marche ADEPS organisée par l'école de la Gleize.

La fin aussi de la construction du nouveau pont sur le Roannay. Il est solide les crues du 1^{er} juin l'ont testé : il n'a pas bougé. La fin également de l'aménagement du logement de transit à Chevron où nos équipes sont intervenues quelques fois, mais je laisse le soin à Eric Dechamp, Echevin en charge du logement de vous en parler.

Si des travaux s'achèvent d'autres commencent, ainsi à Rahier, dans le cadre d'un appel à projet, Pascal Dumont s'attelle à créer une prairie fleurie le long du cimetière.

A l'automne, l'accotement devant l'église sera remplacé par un empierrement herbeux et une haie sera plantée le long de la nouvelle maison de Nicolas Servais. Un projet subsidié à hauteur de 7000€.

Les travaux d'aménagement à l'école des filles à Stoumont commencent également en ce beau mois de juin. La dalle en béton ainsi que la station d'épuration seront terminées pour la fête et la couverture, magnifique sera posée en août. Ainsi Stoumont aura enfin sa salle. Le coût de ces travaux est de 128 796,06 € subsidié à 50 %.



Les voiries non plus ne sont pas oubliées, puisque nous continuons leur programme de réfection. Après un investissement de 600,000€ en 2017 (10 km de voirie), 300,000€ sont prévus pour la réhabilitation de la route de Moulin-du-Ruy vers Exbomont et Roumez et la route du Rosier vers Berinzenne. Dans la même enveloppe d'investissement, signalons aussi la création d'un égouttage à Roanne.

L'école de Rahier aurait dû accueillir un nouveau toit cet été. Malheureusement, il faudra attendre quelques mois de plus car le remplacement des Eternit par des ardoises nécessite une étude de stabilité qui retarde la procédure, mais c'est en cours.

J'écrivais dans le dernier bulletin communal qu'il ne se passait pas un semestre sans qu'on acquière du nouveau matériel. C'est le cahier des charges pour l'achat d'un nouveau camion que le conseil communal du 31 mai vient d'adopter il remplacera le vieux MAN qui a maintenant 21 ans de service.

Au niveau du personnel, après sa brillante réussite aux différentes épreuves, Christiann Collienne pourra être proposé à la mise en stage en vue d'une nomination lors du prochain Conseil communal. Une succession en douceur, où l'expérience de Dominique Pierlot qui sera pensionné au 1^{er} septembre est compensée par les compétences informatiques de Christian. Ils avaient l'habitude de travailler ensemble et leur collaboration continue lorsque le besoin s'en fait sentir. Nous leur souhaitons à tous les deux beaucoup de satisfaction dans leur nouveau statut.

Voici retracées les principales activités au service des travaux pour ce premier semestre. Mais je voudrais insister une fois de plus sur les travaux d'entretien réalisés au quotidien et qui n'ont de la visibilité que lorsqu'ils ne sont pas faits. Curage des avaloirs et des fossés, nettoyage des grilles et des filets d'eau, etc. C'est Léonard et son équipe qui s'attellent à ce travail et si, lors des crues exceptionnelles du 1^{er} juin, nous n'avons déplorés que deux maisons souillées par les eaux c'est sans doute grâce à ce travail de prévention. Merci à eux !

Philippe Goffin
Echevin des Travaux

LES FINANCES COMMUNALES SOUS LA LOUPE

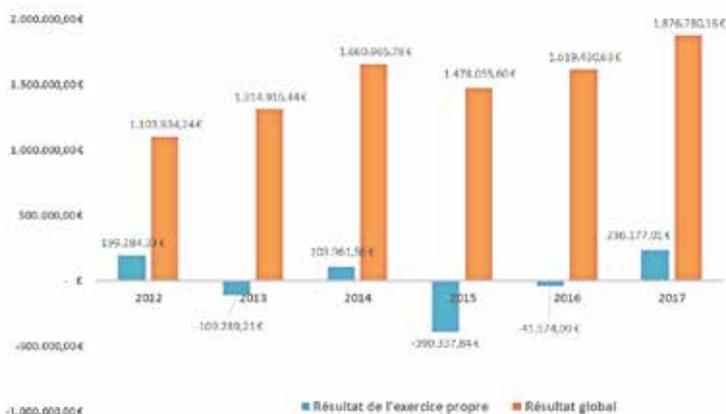
Le 31 mai dernier, les comptes communaux 2017 étaient présentés au Conseil communal par notre Directeur Financier, Jordan Halin. Cette étape est d'une grande importance pour la vie de notre commune puisqu'elle fait le bilan des actions entreprises et de la santé financière de notre administration.

Cette synthèse vise à vous en transmettre les informations essentielles.

L'évolution des comptes

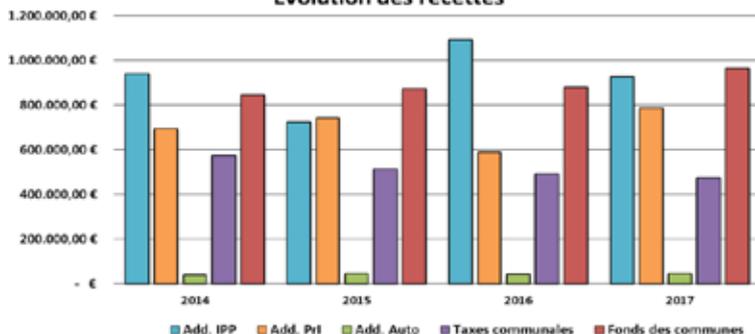
A la clôture de l'exercice ordinaire 2017, le **résultat budgétaire global** de votre administration communale présente un **boni de 1.876.780 €**. Celui-ci a suivi une belle progression ces dernières années, hormis en 2015, exercice au cours duquel un prélèvement de 300 000 € a été effectué vers le fonds de réserve extraordinaire, permettant de financer des investissements sur fonds propres. Cette opération s'est renouvelée en 2017 (prélèvement de 200.000 €) et se reproduira en 2018 puisque le résultat du compte 2017 nous permet à nouveau un prélèvement de l'ordre de 300.000 €.

Evolution du résultat budgétaire



Le résultat à l'exercice propre, plus fluctuant, est directement impacté par les événements survenus au cours de l'année budgétaire. En 2015, par exemple, les recettes étaient moindres du fait d'un enrôlement tardif de l'Impôt des Personnes Physiques, rattrapé en 2016, et de recettes de coupes de bois inférieures aux années précédentes.

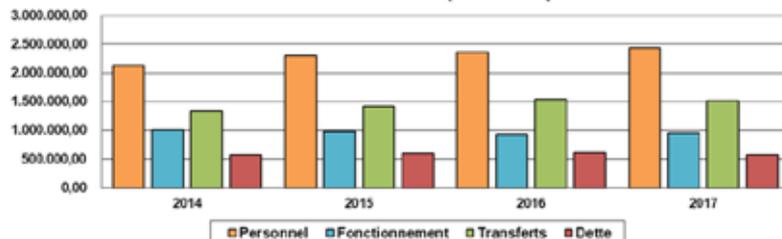
Evolution des recettes



Les principales recettes communales proviennent du Fonds des Communes (963.798,27 €/2017) versé par la Région wallonne, des additionnels à l'impôt des personnes physiques

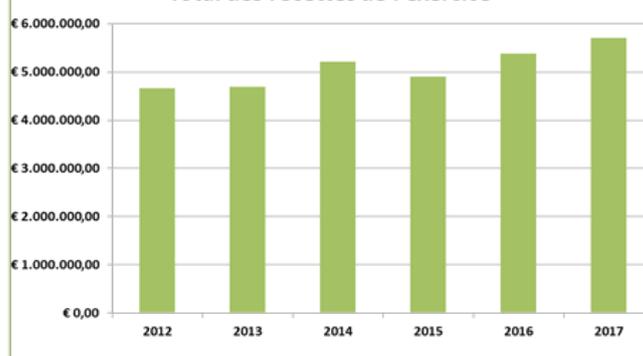
(927.338,84 €/2017) et des additionnels au précompte immobilier (786.314,52 €/2017). Par ailleurs, le prix élevé du bois a été particulièrement favorable aux recettes de l'exercice passé (648.241,56 €/2017). Les recettes de taxes communales sont en baisse (476.429,07 €/2017).

Ventilation économique des dépenses

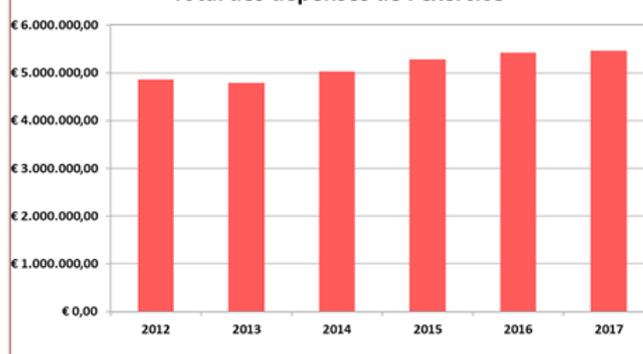


Habituellement, une commune wallonne consacre 40% de ses dépenses en frais de personnel. A Stoumont, 36% des dépenses ordinaires sont affectées au personnel nécessaire pour assurer le fonctionnement des services. En 2017, une hausse de 3,2% a pu être observée, entre autres suite à l'indexation des salaires. Les dépenses de fonctionnement sont aussi en hausse de 2,4% par rapport à 2016, atteignant un palier comparable à l'exercice 2015. Les dépenses de transfert sont quant à elles en diminution de 1,9% par rapport à 2016. Les dotations vers les entités consolidées, principalement la zone de secours (131.459,50 €/2017), la zone de police (289.912,83 €/2017) et le CPAS (436.729,48 €/2017), sont néanmoins destinées à évoluer à la hausse.

Total des recettes de l'exercice



Total des dépenses de l'exercice



Ces résultats sont très encourageants car équilibrer l'exercice propre du budget est chaque année un défi. En effet, Stoumont a la particularité d'être une commune étendue et faiblement peuplée. Cette contrainte géographique a une implication budgétaire pour la Commune :

- Le personnel est nombreux pour assurer l'ensemble des services obligatoires ;
- Les dépenses sont plus importantes pour le service voirie, tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire ;
- Le réseau de distribution d'eau est très étendu proportionnellement au nombre de raccordements, ce qui nécessite des frais d'entretien supplémentaires.

Ces dépenses restent difficilement compressibles.

Au service ordinaire, deux défis restent à relever dans l'avenir : l'organisation de la gestion publique de l'assainissement autonome et la problématique des pensions du personnel.

Les investissements

Stoumont est une commune qui a une grande volonté d'investir dans ses infrastructures. Pour ce faire, de nombreux subsides sont obtenus (PCDR, logement de transit, plan d'investissement communal...).

Le Plan Communal de Développement rural (PCDR) nous a permis de rénover le village de Lorcé pour un montant total de 534.142,16 € financé notamment par un subside de 276.861,66 €.

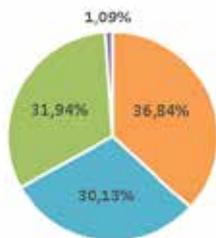
Par ailleurs, le Fonds régional pour les investissements communaux (FRIC), qui sert d'enveloppe pour financer le Plan d'investissement communal (PIC), accorde à la Commune de Stoumont un montant de subside record comparativement aux autres communes de l'arrondissement, et ce, du fait du kilométrage important de voiries communales.

La programmation 2013-2016 (595.423,00 € de subsides perçus) a permis de réaliser l'entretien de 10 km de voiries (551.526,42 €), créer une voirie forestière à Borgoumont (217.360,84 €) et renouveler le carrelage de la salle La Vallonia à Moulin-du-Ruy (18.031 €). Les projets de placement des filets d'eau à Moulin-du-Ruy (119.505 €), de construction d'un pont sur le Roannay (54.940 €) et d'aménagement d'un chemin à La Gleize (132.682 €) sont en voie de finalisation.

La programmation 2017-2018 nous réserve un subside de 360.000 € et permettra de poursuivre l'enduisage des voiries et l'égouttage de Roanne.

Si cette enveloppe paraît positive pour la commune, il faut aussi considérer que notre administration doit apporter une somme équivalente au subside perçu. Cet apport est financé par le fonds de réserve extraordinaire ou par emprunt, ce qui grève la capacité de la commune à mener de front d'autres investissements.

Source des financements des investissements 2014-2017



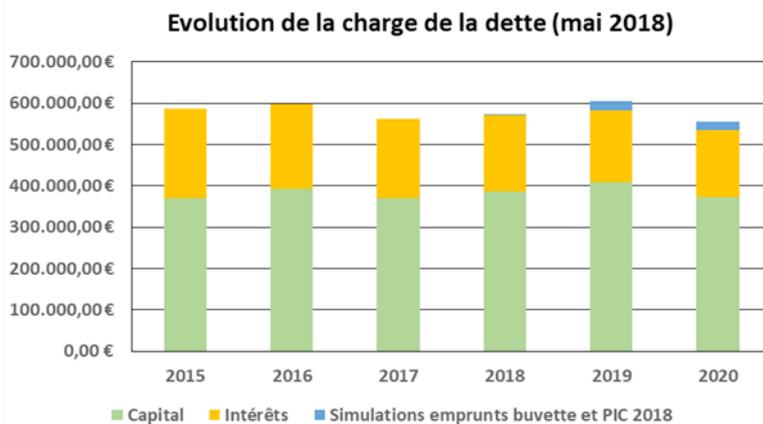
La part communale de ces investissements se finance par le fonds de réserve extraordinaire et par emprunts. Nous empruntons pour environ 31% du montant des investissements.

Deux emprunts ont été prévus au budget 2017 pour financer la buvette du football de Stoumont (150.000 €) et l'acquisition des lits de la MRS de Borgoumont (337.500 €).

La situation économique actuelle nous a permis aussi de réaliser des emprunts des budgets 2016 et 2017 à des taux intéressants : le PCDR à Lorcé (220.000 € au taux fixe de 1,67% sur 20 ans), l'enduisages de voiries (292.905,28 € au taux fixe de 1,711 % sur 20 ans), et les lits de la MRS (337.500 € au taux fixe de 1,808 % sur 20 ans).

Le prochain objectif consiste à travailler sur la charge de la dette (pour l'instant, stabilisée à 600 000 € à chaque exercice budgétaire), afin de diminuer les prévisions de dépenses pour contribuer à l'équilibre de l'exercice propre, et par voie de conséquence, augmenter le boni au compte afin d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire comme au cours des derniers exercices.

La trésorerie de 2012 à 2017



Globalement, la trésorerie est dans une bonne situation. Celle-ci s'est améliorée au cours des derniers exercices, notamment suite à différentes actions de recouvrement des créances. Elle est aujourd'hui stable, avec une moyenne de 1 988 420,68 € sur les comptes bancaires au cours de l'exercice 2017, ce qui est d'autant plus positif que l'année 2017 correspond au paiement des gros travaux attribués en 2016 (Plan d'Investissement Communal et PCDR à Lorcé notamment).

Les principales recettes dont la commune a la maîtrise (taxes et eaux) sont enrôlées au cours du premier semestre de façon à utiliser cette trésorerie tout au long de l'année. En fin d'année, les recettes de transfert (IPP et Précompte immobilier) parviennent dans les caisses.

En conclusion

Suite à l'analyse des comptes de l'exercice 2017 et au terme d'une mandature, on peut faire le constat d'un climat de fin de crise financière, avec un boni global de près de 1.900.000 euros à l'exercice propre, une évolution des dépenses qui paraît normale, des recettes de taxes communales en baisse et une trésorerie solide. Il convient néanmoins de garder stable la charge de la dette, voire la diminuer, et utiliser le Fonds régional d'investissement communal avec prudence dans l'avenir compte tenu des autres besoins en investissements notamment dans le réseau de distribution d'eau... La prudence est mère du succès !

Marie MONVILLE
Echevine des Finances



Horaires d'ouverture

➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques des services de l'[Administration communale](#) sont les suivants :

-Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
Une permanence pour le Service Population est assurée le lundi : de 16h00 à 20h00.

-Le mardi et le jeudi : de 8h30 à 12h30.

Excepté :

- pour le **service de l'Urbanisme** qui est accessible du lundi au jeudi uniquement de 9h00 à 12h00.
- pour le **service casiers judiciaires** qui est accessible le mercredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- pour le **service Etrangers** accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous pour le service des Etrangers seront fixés uniquement en téléphonant au 080/29 26 53.
- pour **les actes d'Etat civil** (reconnaissance prénatale, déclaration de mariage...), service accessible uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 080/29 26 59 afin de faciliter au mieux les démarches administratives.
- Pour le service de l'Ecopasseuse qui est accessible le lundi de 09h00 à 12h00.

N'oubliez pas qu'il est possible de commander 'en ligne' sur www.stoumont.be une série de documents administratifs. Lors de votre commande de documents par le site, n'omettez pas d'indiquer votre numéro de téléphone ou de GSM afin que nous puissions vous contacter sans tarder pour d'éventuelles informations complémentaires.

➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques du [CPAS](#) sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques de l'[Office de Tourisme](#) sont les suivants :

Le mardi : de 13h00 à 17h00.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

➤ Les horaires d'accès directs et téléphoniques de la [bibliothèque](#) les suivants :

Le lundi : de 18h00 à 20h00.

Le mercredi : de 14h00 à 16h00.

Le jeudi : de 14h30 à 16h30.

LE 19 JANVIER, C'EST AU CHÂTEAU DE RAHIER QUE NOTRE BOURGMESTRE S'EST ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'AN NEUF

Chers membres du personnel, chers vous tous, bonsoir,

Pas de neige, ni de tempête à l'horizon ! Nous sommes heureux que les préposés du service des travaux puissent pleinement profiter de cette soirée en notre compagnie.

Au nom de nos deux Directrices générales, Dominique et Valérie, des membres du Collège, du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, c'est avec un plaisir renouvelé que je suis heureux de vous accueillir et que je m'adresse à vous ce soir, pour la 12^e fois déjà, dans le cadre de notre traditionnelle réception de Nouvel An.

Votre participation nombreuse nous réjouit et il nous est toujours agréable de vous voir tous, si festifs pour l'occasion.

La formule est adaptée ! Comme l'a dit Bouddha, je le cite : « il n'y a rien de constant si ce n'est le changement ».

En effet, comme souhaité par un certain nombre d'entre vous, nous avons élargi ce moment de rencontre, à celui ou celle qui partage votre vie et qui, immanquablement, partage également vos joies mais aussi vos éventuels soucis ou questionnements sur le plan professionnel !

Cette soirée, qui vous est dédiée, est importante à nos yeux. Importante, car elle représente une opportunité de nous retrouver dans un contexte différent de celui qui fait notre quotidien.

L'année 2017 a tiré sa révérence... L'année 2018 s'ouvre à nous. Année du 50^{ème} anniversaire de mai 68, année du 70^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, année du 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale, nous voici également dans la dernière ligne droite de cette législature, avec douze nouveaux mois à partager ensemble.

Permettez-moi donc de vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, nos meilleurs souhaits pour une année 2018 à la fois inspirante et enthousiasmante, en harmonie et en douceur.

Je profite également de cet instant pour vous remercier, tous services confondus, pour votre engagement et votre implication et pour votre souci de vouloir assurer notre mission de service public, sous l'angle du qualitatif.

Entre les attentes des mandataires, les besoins des citoyens et les contraintes des pouvoirs de tutelle, nous sommes conscients que votre tâche est de plus en plus complexe et exigeante. Si les mandataires sont

à la décision, vous êtes, toutes et tous, dans l'action. Avec ensemble, l'objectif commun de servir le citoyen.

Face aux défis qui nous attendent, puisse cette année 2018 être, pour chacun d'entre nous, l'année de l'attention aux autres, de la solidarité, du travail commun et des valeurs de partage.

Dans ce contexte de changement, le Collège communal souhaite s'engager dans une dynamique nouvelle en actualisant l'identité visuelle de notre commune, la dernière ayant été créée voici plus de 20 ans.



La communication graphique au travers d'un logo est importante à nos yeux. Elle apporte une nécessaire touche de modernité et renforce l'image de notre commune.

Soyez, ce soir, les premiers à en découvrir la capsule de présentation. Elle sera prochainement accessible sur le site de notre commune.

Si dans ce nouveau logo, nous retrouvons symboliquement le S de Stoumont, celui-ci met en avant les lignes de forces de notre territoire que symbolisent ses rivières, ses forêts, ses vallées, ses collines, sa nature préservée ...

Cette dynamique nouvelle s'inscrit parfaitement dans la vision du Parc naturel des Sources, tel que récemment reconnu par le Gouvernement Wallon en juillet 2017.

Le slogan qui l'accompagne « Point de vue Nature ! » est présenté sous la forme d'une affirmation en parfait lien avec notre cadre de vie exceptionnel ! La préservation et la valorisation de notre patrimoine naturel font partie intégrante des valeurs que nous portons et que nous défendons.

Le logo ainsi que l'ensemble de la charte graphique seront implémentés dans le courant de ce premier trimestre.

Parallèlement, notre site est lui aussi en phase d'actualisation. Il sera finalisé dans le courant du premier semestre 2018.

Cette nouvelle charte (police des caractères, entête, signature électronique, stripage des véhicules, ...) en lien avec le nouveau logo ainsi que le nouveau site apporteront, au-delà de l'aspect graphique, une indispensable uniformisation, participant ainsi à renforcer l'image de notre administration et la fierté de travailler pour notre commune.

Ceci étant, cette soirée représente toujours également une belle opportunité pour l'Administration Communale de féliciter et remercier ses jubilaires, qui, sont au nombre de dix cette année, à savoir :

Au niveau du CPAS :

- Avec 10 ans d'ancienneté : Michèle Noël
- Avec 30 ans d'ancienneté : Alain Pétré

Au niveau de l'Administration Communale :

- **Avec 10 ans d'ancienneté** : Cathy Lhoir, Chantal Bodson, Geoffrey Mathieu, Thierry Dumont et Dominique Gelin
- **Avec 20 ans d'ancienneté** : Frédéric Siquet
- **Avec 30 ans d'ancienneté** : Luc Gabriel
- **Avec 35 ans d'ancienneté** : Eliane Fontaine, Dominique Pierlot

Félicitations à tous les dix, merci pour votre fidélité et votre loyauté, pour votre investissement et votre engagement, chacune et chacun dans vos attributions et bonne continuation !

En 2017, Sébastien Poncin a été nommé à titre définitif, par le Conseil Communal. Sébastien est attaché au service de la Direction Générale et chargé de la Planification d'Urgence.

Par ailleurs, Gaëtan Kals, Roland Renâcle, Marie Renâcle, Chloé Arvicius, Géraldine Vilvorder et Mélanie Gillard ont intégré nos équipes en 2017.

Soyez les bienvenus ! Nous vous souhaitons un excellent travail parmi nous !

Ensuite, depuis le 1^{er} novembre, Christian Collienne assure la coordination du service des travaux. En effet, Dominique apure les nombreuses heures accumulées durant ses 35 années de carrière et ce, jusqu'au mois de septembre prochain !

Enfin, deux d'entre nous sont parties à la retraite dans le courant de l'année 2017 : Fabienne Servais et Andrée Geron.

Si, étant donné leur absence ce soir, nous ne pouvons officiellement les remercier, nous leur souhaitons à toutes les deux, d'être heureuses dans cette nouvelle étape de vie.

En janvier 2017, les assemblées du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale ont également connu quelques changements, avec l'arrivée d'Éric Dechamp

à la Présidence du CPAS, en remplacement d'Albert André qui poursuit son engagement politique en tant que conseiller communal.

Le Conseil de l'Action Sociale a également salué l'arrivée de Sophie Gaspard, en lieu et place de Marianne Martiny, démissionnaire.

Avant de clôturer, je souhaiterais remercier au nom du Collège,

- les représentants de notre Maison de Police, du DNF ainsi que Colomban, pour leur présence
- l'ensemble des bénévoles pour leur précieux soutien tout au long de l'année au niveau de la gestion des archives, de la bibliothèque, de l'école des devoirs, de la réparation des jouets et de l'office du tourisme
- Odile pour la préparation de cette soirée
- les Amis de l'Ancien Château qui, toujours, répondent présents
- notre 1^{er} Echevin, Philippe, pour la coordination de cette soirée

Je terminerai ces quelques mots en vous partageant une citation de Jean d'Ormesson qui nous a quittés en 2017, je le cite :

« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien ... Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ».

Des jours d'émerveillement, des heures de convivialité, des minutes de découvertes, des secondes d'émotion et de passion ... tous ces instants précieux et magiques, je vous les souhaite pour cette année nouvelle !

Très belle année 2018 à toutes et tous !

Cette soirée est la vôtre, profitez de ces instants !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



PARTIR C'EST MOURIR...UN PEU

C'était décidé en 2012, je me présentais une seconde et dernière fois à vos suffrages et ensuite je laisserais la place à d'autres et à de nouvelles idées

Je n'avais pas l'ambition de faire une carrière politique, je souhaitais simplement apporter le temps que je retrouvais après la fermeture de mon magasin, à la gestion de la commune.

Modestement, je peux écrire que ma motivation était avant tout « rendre un service ». Déjà dans mon commerce, je cherchais toujours la satisfaction du client. Plus encore, peut-être dans mon métier d'éducateur, que j'exerce toujours, c'est le bien-être de mes internes que je recherche avant tout.

Au cours de ces douze années j'ai pu m'investir dans différentes matières, l'enseignement, la culture, les travaux, la forêt, l'agriculture, le développement rural, l'eau, le patrimoine, les chemins... j'y ai mis, avec enthousiasme, toute mon énergie et, si j'ai beaucoup donné, j'ai aussi beaucoup reçu et j'ai beaucoup appris.

L'heure est maintenant de concrétiser ce qui était décidé il y a six ans. Ce n'est pas sans émotion et je voudrais remercier ici les Stoumontois et les Stoumontoises qui m'ont fait confiance depuis 2006, remercier l'Administration communale et son

personnel qui finalement m'ont accepté comme un des leurs, et enfin remercier aussi les hommes du service des travaux avec qui les échanges sont particulièrement cordiaux. Je remercie bien évidemment aussi les membres du Collège et du Conseil communal, en dire davantage serait déplacé dans un bulletin communal.

Partir c'est mourir un peu, puisque 12 ans c'est une partie de vie passée, trop vite passée sans doute, comme le reste de la vie d'ailleurs.

Faire de son mieux cela ne veut pas dire que tout a été bien fait, il y eut des erreurs, mais la volonté était de bien faire et le travail est loin d'être fini puisqu'il n'y a pas de limite dans la recherche du bien-vivre ensemble.

Le 03 décembre, je rangerai donc cette écharpe scabinale que je n'avais jamais espéré ceindre, ce sera avec beaucoup d'émotion, vous l'aurez compris, mais vos nombreux messages de sympathie me font croire que je laisserai un souvenir positif aux administrés et à l'administration.

Enfin, si partir c'est mourir un peu, partir c'est aussi l'opportunité de nourrir d'autres projets.

Encore merci.

Philippe Goffin
Premier Echevin



Afin de lutter contre les incivilités environnementales notre agent constatateur est chargé de chercher, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement sur le territoire de notre commune. Pour cette matière, il possède les mêmes compétences qu'un agent de police judiciaire.

Il joue le rôle de relais entre notre commune et le citoyen pour tenter de rendre la commune plus agréable encore.

Il est important de mentionner que si les dépôts de déchets sauvages constituent une des premières ses préoccupations, il est aussi compétent pour beaucoup d'autres matières environnementales, par exemple : la lutte contre le bruit, le permis d'environnement, le Code de l'Environnement, etc.

Lors du constat d'une infraction, il peut, préalablement à tout procès-verbal, dresser un avertissement assorti d'un délai

L'AGENT CONSTATATEUR

de régularisation. Ce mécanisme a pour objectif de donner la priorité à la prévention, au dialogue et à la recherche de solutions.

Le décret instaure un régime de sanctions directes pour renforcer la lutte contre certaines infractions qui empoisonnent la vie des citoyens et sont, le plus souvent, accomplies en toute impunité (jeter une canette ou un mégot sur la voie publique, brûler des déchets en plein air, etc.). Lorsqu'une de ces infractions est constatée, il peut proposer au contrevenant le paiement immédiat d'une transaction, pour autant que la violation n'ait pas causé de dommage immédiat à autrui.

Lorsqu'une transaction n'est pas conclue, le Procureur du Roi peut, sur base du procès-verbal rédigé par ses soins, décider d'entamer des poursuites pénales susceptibles d'aboutir à une peine d'emprisonnement et/ou à une amende comprise entre 1 € et 10.000.000 € selon la gravité de l'infraction.

Si le procureur décide de ne pas poursuivre, c'est au fonctionnaire sanctionnateur de décider s'il y a lieu d'infliger une amende administrative (régionale ou communale) dont le montant peut atteindre 100.000 €.

Notre agent constatateur est chargé aussi de l'application de la Loi du 14/08/1986 relative à la protection et au bien-être des animaux qui a été ajoutée sa compétence.

Stoumont propre, dans un environnement de qualité, c'est l'affaire de tous. La lutte contre la délinquance environnementale, c'est son métier.

SANCTION ADMINISTRATIVE COMMUNALE, PEUT-ON BRÛLER TOUT N'IMPORTE OÙ ?

L'allumage d'un feu peut avoir des conséquences environnementales non négligeables, tant au niveau du sol que de l'air, sans parler des troubles que peuvent occasionner les dégagements de fumées. Tout n'est dès lors pas permis en la matière et de nombreux comportements peuvent être constitutifs d'infractions environnementales.

Le principe est que, sauf permis d'environnement, l'incinération de déchets est interdite et constitue une infraction aux paragraphes 1 et 2 de l'article 7 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets. Compte tenu de la définition du terme "déchet" dans le décret précité, ce principe aboutit à interdire tout type de feu, quel que soit l'endroit où il est allumé. Cet acte est passible d'une amende administrative ou d'un procès-verbal.

Seuls les feux de déchets verts secs sont autorisés, et ce, à 100 m de toute habitation.

Abdenbi FAKHAKH
Agent constatateur
abdenbi.fakhakh@stoumont.be
080/292.651 - 0472/191.381



PASSEUR DE MÉMOIRE

LE JEUDI 22 FÉVRIER, LE COLLÈGE COMMUNAL A SOUHAITÉ METTRE À L'HONNEUR MONSIEUR GÉRARD GRÉGOIRE EN LUI DÉCERNANT LE TITRE DE « PASSEUR DE MÉMOIRE »



Madame, Monsieur,

Monsieur Grégoire, Gérard,

Chers vous tous,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'Administration Communale, de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu présents à notre invitation.

Merci à la famille, aux amis et connaissances de Gérard,

Merci aux représentants de la Confrérie des Magneûs de Makèye (à Roland et son équipe), qui toujours répondent présents,

Merci aux représentants du Comité du Wérihay,

Merci aux représentants du RSI de La Gleize,

Merci aux représentants du Musée December 44,

Merci aux représentants des porte-drapeaux,

Merci à notre porte-drapeau, André,

Merci aux enfants de l'école communale, à leurs parents, à Marc et à son équipe,

Merci à notre Directrice Générale et aux membres de l'Assemblée du Conseil Communal,

Merci à Odile et à Philippe qui nous ont accompagné dans l'organisation de cette soirée,

En janvier 2017, nous avons reçu un appel à candidatures lancé par le Parlement de Wallonie et son Comité « Mémoire et Démocratie » dans le cadre de l'octroi du titre de « Passeur de Mémoire ».



Ce titre est décerné à des personnes physiques ou morales qui ont joué un rôle dans la transmission durable, désintéressée et gratuite de certains événements politiques et sociaux tragiques de notre histoire et ce, principalement auprès des jeunes générations, dans une optique de promotion des valeurs démocratiques et de résistance aux idées liberticides.

Ce titre ne pouvant être sollicité par le candidat, c'est tout naturellement qu'à l'initiative du Collège Communal, nous avons introduit au nom de Gérard Grégoire, un dossier de recommandation illustrant et argumentant son implication et ses motivations tant du point de vue de la démarche méthodologique que des faits et actions concrets mis en place en vue de la transmission de la Mémoire.

Notre courrier d'accompagnement se clôturait comme suit :

Monsieur Grégoire fêtera en cette année 2017 son 90^e anniversaire.

Cette reconnaissance au travers du titre de « Passeur de Mémoire » ponctuera de bien belle façon cette année anniversaire ainsi qu'une vie largement consacrée à perpétuer le souvenir et la mémoire et ainsi à lutter contre l'oubli.

En octobre 2017, le Comité nous informait que malgré tout l'intérêt du dossier de recommandation, la candidature de Gérard n'était pas retenue.

Ne souhaitant pas rester sur ce constat et sans hésitation aucune, le Collège Communal a donc pris décision de mettre Gérard à l'honneur sur le plan local, au travers d'une cérémonie officielle qui nous rassemble ce soir.

Gérard, vous êtes le deuxième enfant né d'une fratrie de trois, à La Gleize le 31 juillet 1927.

A peine âgé de 10 ans, vous nourrissez de très nombreuses conservations avec votre grand-père sur les grands événements marquant la fin des années 30.

En 1937, votre grand-père, « érudit et abonné au National Liégeois » vous répète que « l'Allemagne ne gagnera pas la guerre car celui qui tient les mers, tient les terres ».

C'est baigné dans cette atmosphère, qu'à l'âge de 12 ans, vous êtes évacué à Braives avec votre famille du 10 au 27 mai 1940 avant de réintégrer La Gleize.

Vous êtes marqué par les événements de septembre 1944 où vous faites partie de la soixantaine de villageois « parqués par les Allemands dans une étable de la ferme de Maurice Legros et sauvés miraculeusement ».

Lorsque vous apprenez le 17 décembre 1944 que les

Allemands sont à Stavelot, vous prenez la décision de quitter le village en compagnie de huit autres jeunes gens. Vous resterez 2 semaines à Huy.

Comme chacun d'entre nous le sait, l'Ardenne a connu en décembre 44 la dernière offensive d'envergure de l'armée allemande sur le front de l'ouest, au cours de la seconde guerre mondiale.

Cette dernière offensive a pris le nom du maréchal à la direction des opérations à l'ouest, à savoir : « offensive von Rundstedt ».

Et de citer le Dr Lecoq : « une des pointes avancées de cette attaque, dont la soudaineté et la brutalité devaient, selon les plans d'Hitler, rejeter les troupes alliées à la mer, est venue se briser dans la région de La Gleize. Les Américains qui s'étaient ressaisis après leur panique initiale, ont réussi à enrayer cet assaut désespéré, où la fougue de l'Obersturmbannführer Joachim Peiper s'appuyait sur la puissance de troupes blindées, équipées de chars d'assaut les plus perfectionnés du moment, mais mal approvisionnés en carburant ».

Gérard,

Le travail de mémoire que vous avez réalisé et porté depuis des dizaines d'années, repose précisément sur ces événements qui constituent un des épisodes capitaux de l'agonie du régime nazi.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, vous entamez cette importante

approche qui repose à la fois sur votre propre vécu et celui de vos proches ainsi que sur le recueil précis de nombreuses informations, glanant, çà et là, objets et autres documents et récoltant le récit de nombreux témoins.

Vous avez toujours été soucieux de transmettre la vérité historique et ce, sans jamais tomber dans la romance.

Parmi vos différentes actions de transmission, nous pouvons notamment relever :

- La programmation et l'organisation, en collaboration avec le RSI de La Gleize, **d'expositions** de photographies des faits d'époque, achalandées d'objets et de maquettes retraçant la bataille et élaborées par vos soins, sous le vocable « Décembre 44 ». Celles-ci ont été organisées une année sur deux, entre 1970 et 1986, 7 jours sur 7 et ce, du 15 mai au 15 août. Les deux premières éditions, dans une classe de l'école communale puis ensuite en la salle l'Echo des Campagnes. L'exposition de 1970 est déjà un réel succès, avec plus de 4000 visiteurs belges et étrangers.
- L'organisation de très nombreuses **conférences-débats**, tout d'abord à La Gleize, toujours en collaboration avec le RSI, les années sans exposition puis ensuite en différents endroits de la Province de Liège, de Bruxelles et Wallonie. Les deux dernières ont été programmées dans le cadre du 70^e anniversaire en janvier 2015 à Moulin du Ruy puis en octobre à Chevron, sous l'intitulé 'pluie d'acier sur l'Ambève', avec comme support un DVD réalisé par Monsieur Goffart. A ces conférences, s'ajoute la présentation d'exposés divers à des générations d'enfants de nos écoles, d'écoles des communes voisines et de bien d'autres écoles en classe verte à Stoumont.

- **Le musée 'December 44'** : en collaboration avec Philippe Gillain et avec le soutien de la Province de Liège, au travers d'un député provincial omniprésent aux inaugurations de vos expositions, Guy Basler, vous êtes à l'origine de la construction du musée, inauguré officiellement en 1988. Situé au centre de La Gleize, ce musée, dédié à la bataille des Ardennes et à l'histoire locale, a été modernisé et agrandi en 2013. Il accueille chaque année plusieurs milliers de visiteurs issus de tous les continents.
- L'attention constante et rapprochée portée au **Tigre II** dont il existe aujourd'hui encore 6 exemplaires au monde. Le Tigre II de la Gleize porte le n° 213, son numéro de châssis indiquant qu'il a été fabriqué en octobre 1944. Il s'agit du seul exemplaire exposé « outdoor ». Assigné à la défense de la ferme de Wérimont, il est abandonné lorsque Peiper se replie de La Gleize à pied, à l'instar de 134 autres véhicules blindés. En juillet 1945, il est échangé pour une bouteille de cognac aux GIs qui s'occupent de la récupération des épaves, par Madame Jenny Geenen-Dewez, perpétuant ainsi la mémoire ... Et de vous citer Gérard, au travers d'un extrait de la brochure « Le Tiger II 213 de La Gleize », rédigée et illustrée par vos soins : « Sans l'intervention et la vigilance du Syndicat d'Initiative, il y a de fortes chances que ce mastodonte serait aujourd'hui en piteux état. Mais grâce à la volonté des membres de cette organisation, et de Gérard Grégoire tout particulièrement, ce blindé qualifié par de nombreux historiens de vestige le plus important de la Bataille des Ardennes veillera encore longtemps dans sa livrée camouflée sur le petit village ardennais, théâtre de la chute des dernières espérances d'un abominable fou qui fit trembler la terre entière. ». Considéré comme un des éléments les plus rares présentés au Musée December 44, il représente aujourd'hui une vitrine importante pour notre Commune de Stoumont.

A ces actions s'ajoutent :

- L'accueil de nombreux étudiants de l'enseignement secondaire supérieur dans le cadre de travaux scolaires
- L'accueil de centaines de vétérans qu'ils soient Américains ou Allemands
- La participation active aux commémorations anniversaire, avec un accompagnement de nombreux groupes sur le terrain
- La participation à différents ouvrages
- La rédaction de différents ouvrages
- La participation et la réalisation de divers films et DVD

Au cours de ces dernières années, nous pouvons également relever, en collaboration avec la Commune de Stoumont :

- L'organisation, en septembre 2011, d'une cérémonie en l'honneur du Lieutenant Léon Kent
- L'inauguration, en septembre 2012, d'une stèle en commémoration d'une action de la Batterie D du Capitaine Reiver
- L'organisation, en septembre 2016, d'une cérémonie autour de la sépulture de Monsieur Albert Dumez, assassiné en 1944. Sous votre impulsion, Gérard, les enseignants et les enfants de l'école de La Gleize ont pris officiellement l'engagement d'assurer l'entretien et

le fleurissement de la tombe, tombée en déshérence

Il est bien difficile d'être exhaustif tant vous avez été actif, Gérard.

Vous avez fêté en juillet 2017 votre 90ème anniversaire.

Amoureux de votre région, passionné depuis tout jeune par son histoire et doté d'une extraordinaire mémoire, vous avez consacré des dizaines d'années de votre vie à narrer, à informer, à expliquer, ... Vous avez rencontré des milliers de personnes, toutes générations confondues.

Dans la période d'après-guerre et jusqu'au début des années 70, vous avez dû naviguer « contre vents et marées ».

En effet, cet engagement ne faisait pas l'unanimité au sein de la communauté villageoise, certains n'hésitant pas à vous rappeler que « la guerre était finie et qu'il fallait oublier ». Mais c'était sans compter sur votre persévérance et votre caractère obstiné.

Au travers de vos actions, votre objectif a toujours été de susciter l'intérêt, de transmettre la mémoire, en invitant à la réflexion tout en évitant la banalisation.

Et afin que jamais on oublie, vous avez toujours ponctué vos exposés, interventions et autres conférences par une citation de l'écrivain et philosophe américano-hispanique, George Santayana, je le cite : « ceux qui ne se souviennent pas de leur passé sont condamnés à le répéter ».

Gérard, votre investissement est aujourd'hui unanimement reconnu et nombreux sont ceux qui vous considèrent comme un référent incontournable.

L'octroi, pour la première fois, du titre de « Passeur de Mémoire » représente pour l'Administration communale de Stoumont une très belle opportunité de vous remercier pour ce témoignage de vie et de reconnaître officiellement votre engagement de tous les instants et votre action afin de perpétuer la mémoire au travers de l'histoire. Un travail gratuit, en toute humilité et sans recherche de gloire, mais « percutant » à l'image de l'homme que vous représentez.

Félicitations Monsieur Grégoire, félicitations Gérard !

Ces félicitations ont été suivies par quelques mots prononcés avec beaucoup d'émotion, par Marie-Ange André à son ami Gérard.



Je ne puis m'empêcher de vous les livrer ci-dessous :

« Mon cher Gérard,

Juste un mot pour te féliciter une fois de plus, pour ton long parcours d'activités en tous genres et parfois, en association avec papa.

Une seule chose où tu me dois le respect : si tu es le patriarche du village, j'ai un an de plus que toi.

Mais à part cela, tu es la seule personne à pouvoir encore me renseigner sur les événements et souvenirs du passé, grâce à ta mémoire phénoménale.

Grand merci donc et en avant pour de nouveaux exploits.

Amicalement.

Marie-Ange »

Par ailleurs, l'Abbé Geenen m'avait adressé quelques mots « à lire tout haut ou à donner tout bas ... ». C'est Philippe, le spécialiste du Collège pour le Wallon, qui en fait lecture :

« Dj'a avou bon d'aprinde ku m'vi copleu montève en gråde ..

Copleu è scole, copleu d'djônese èt copleu du l'fîesse (là ku dj'èsteu on pô caporal dès garnd chef ...). Et minne copleu du p'tites canayereies à tél'fi.

Dju n'rouveye surtout nin lu djènèrozité du m'copleu qwand j'fourî ès l'Afrike

Merci po tot, Gérard!

Abbé Paul Geenen »

Enfin, les enfants de l'école de La Gleize, entourés de Marc et de son équipe, ont agrémenté cette belle soirée par une chanson en l'honneur de notre passeur de mémoire.



Une soirée dont il se souviendra, dont nous nous souviendrons !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

ENQUÊTE MOBILITÉ ET SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES COMMUNALES



Etat de la question

Durant l'été dernier, la CLDR et la CCATM ont entrepris une action commune dans le cadre de la mobilité et de la sécurité sur le territoire de la commune de Stoumont.

Le but de cette action était d'établir un état des lieux, analyser les situations, émettre des recommandations et enfin soumettre au collège communal une liste des priorités d'actions.

Durant l'automne, les commissions soumettaient au collège un projet d'enquête. Le format choisi était un formulaire distribué dans toutes les habitations de la commune complété d'un formulaire en ligne.

ENQUÊTE MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Après approbation par le collège, le formulaire d'enquête a été distribué durant le mois de novembre dernier. Il invitait la population à faire part des observations et remarques sur la mobilité et de leur vision sur la sécurité routière dans notre commune.

Cette enquête a rencontré un vif succès puisque 212 fiches ont été recensées. Après dépouillement des fiches par les services communaux, le groupe de travail commun CLDR-CCATM a entamé l'analyse des 212 fiches. Le nombre important de contributions et leur qualité a occasionné un retard dans l'analyse, dont la conclusion était initialement prévue pour Mars.

Cette analyse a permis de dégager 84 lieux de problématiques. Près de la moitié des problématiques concernait la vitesse des véhicules dans les villages, suivie de celles liées à l'infrastructure (signalisation, marquage...). Parmi ces lieux, la groupe de travail a pu identifier 5 lieux prioritaires sur le réseau routier communal. Les problématiques identifiées sur le réseau régional ont été transmises au SPW.

Afin d'approfondir les problématiques prioritaires sur le réseau communal, le collège a organisé le jeudi 14 juin une visite de ces lieux conjointement avec l'expert désigné du Service Public de Wallonie, Madame Docteur, des représentants de la maison de police (l'INPP Jean-Philippe Louis et l'INP Brice Demoitie) ainsi que des représentants du collège et des commissions. Cette visite de travail a permis de profiter de l'expertise des professionnels pour la sélection et la proposition de solutions.

Forts de ces nouvelles informations, les commissions se réuniront début juillet pour établir un catalogue de propositions qui seront soumises à l'approbation du collège.

Fin juillet, les commissions prévoient un retour d'information vers la population et en particulier vers les citoyens qui ont

contribué à l'enquête. Les détails de cette réunion seront prochainement communiqués, les contributeurs seront personnellement invités.

Les commissions et le collège s'associent pour remercier chaleureusement les citoyens pour leur participation.

La qualité et la quantité de contributions montrent, si besoin

en était, l'implication des citoyens dans la vie communale. Aussi cet intérêt porté par la population à la sécurité routière encourage les membres de la CLDR et CCATM à travailler à la bonne conclusion des travaux.

Bernard Goffart
Président de la CCATM

ÉLECTIONS

ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

1. La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

2. Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

3. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

4. Retour au vote papier

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.

5. Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Pour les élections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :

Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de

demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent y participer.

6. La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

7. S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.



MRS RÉSIDENCE PHILIPPE WATHELET

Quelques informations sur l'état d'avancement de ce dossier.

Les plans de la nouvelle infrastructure sont en cours d'élaboration. Une analyse du sol a été réalisée en mai dernier.

Eu égard à la récente parution du décret wallon relatif à la transparence et à la gouvernance au sein notamment

des intercommunales, le Conseil d'Administration du Centre d'Accueil les Hautes Claires a décidé de postposer l'intégration des Communes de Trois-Ponts et Soumont au travers d'un apport en numéraire et de terrains, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui sera planifiée dans le courant du second semestre 2018.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LES INFORMATIONS DE L'AIVE

LES INFOS DU GROUPE IDELUX-AIVE



• Le geste du mois

Les déchets non recyclables qui rentrent dans un duo-bac ou dans un sac ne sont pas des « encombrants ». Leur place est à la collecte hebdomadaire et pas au recyparc.

Utiliser des produits recyclés de chez nous !

Utiliser les produits recyclés de notre région, c'est aider au développement de son économie circulaire.

Le Secteur Valorisation et Propreté récolte les déchets via 53 recyparcs. Certains déchets, comme les inertes et les déchets verts, sont recyclés à HABAY et à TENNEVILLE en produits de haute qualité.

Granulats recyclés

Depuis 2013, les plateformes de recyclage des inertes de l'Intercommunale sont certifiées CE2+. Les granulats recyclés répondent au Cahier des charges « Quali-Route ». Utilisés en génie civil, les granulats recyclés ont fait leurs preuves sur bon nombre de chantiers locaux. Bon à savoir, l'Intercommunale produit aussi des granulométries adaptées à vos besoins.

Compost vert

L'Intercommunale pratique le compostage des déchets de jardin depuis 1990. Un savoir-faire qui permet aujourd'hui

de proposer un compost de grande qualité utilisable même en agriculture biologique ! Le compost de déchets verts est disponible en sac de 40 litres sur les recyparcs. Pour les quantités plus importantes, le compost est disponible en vrac au départ des sites de HABAY, MANHAY, SAINT-VITH et TENNEVILLE.

Contact :

Carl DAMBRAIN, Chef d'exploitation de Habay :
+32 63 42 00 29 - carl.dambrain@idelux-aive.be

>>> Plus d'infos sur www.idelux-aive.be > Déchets > Nos outils de valorisation et produits recyclés

- **Des roseaux pour épurer les eaux, en collectif ou autonome !**



En juin 2018, l'AIVE a mis en service ses 92e et 93e stations d'épuration sur le territoire de la commune d'HERBEUMONT. La technique d'épuration mise en œuvre est originale : les eaux sont traitées par des filtres plantés de roseaux. Adaptée aux stations de petite capacité, cette technique peut aussi être mise en œuvre chez les particuliers en zone d'assainissement autonome.

Comment ça marche ?

C'est très simple : les eaux usées, après un dégrillage, sont dispersées sur une surface plantée de roseaux. Ce sont les bactéries, fixées sur les racines et leur support en gravier, qui réalisent le travail de digestion de la pollution des eaux.

Un bassin suit pour garantir une bonne épuration. Cette technique d'épuration, si elle nécessite plus de surface qu'un ouvrage classique, a comme avantages une faible consommation énergétique, une facilité d'entretien et une intégration parfaite dans l'environnement.

Pour rappel, en matière d'assainissement autonome, vous avez le choix entre deux types de système :

- **les systèmes extensifs** : filtres plantés (comme à Herbeumont) et lagunages. Ils s'inspirent de l'autoépuration naturelle, nécessitent une grande surface au sol mais assez peu d'entretien, et ne consomment pas ou peu d'énergie ;
- les systèmes intensifs : il s'agit de cuves enterrées. Ils nécessitent un entretien régulier et consomment de l'électricité pour faire fonctionner des pompes aérateurs.

La capacité du système d'épuration doit être dimensionnée suivant l'annexe I des conditions intégrales et sectorielles relatives aux systèmes d'épuration individuelle. Elle doit être d'au moins cinq équivalents-habitants.

Les zones de la commune reprises en « assainissement autonome » devraient tirer profit de la nouvelle Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) et bénéficier d'un accompagnement et de services spécifiques tels que la prise en charge des vidanges de SEI et l'intervention de la SPGE dans les frais d'entretien.

>>> Plus d'infos sur www.idelux-aive.be > Eau > Quelles obligations respecter en assainissement autonome? et > Quel système d'épuration individuelle choisir ?

JUMELAGE

RETROUVAILLES DES JUMELAGES FRANCO-LIÉGEOIS DU 18 AU 20 MAI 2018

La Province de Liège a toujours entretenu des liens étroits avec la France. Les relations d'amitié développées au fil des ans revêtent une importance toute particulière pour notre Province et ses représentants.

Dans ce contexte, la province organise périodiquement un week-end de retrouvailles entre délégations des villes et communes de la Province de Liège et des villes et communes françaises avec lesquelles elles sont jumelées ou avec lesquelles elles ont signé un pacte d'amitié.

Une délégation de Stoumontois a ainsi accueilli une petite délégation du Val d'Armanche au cours du week-end de la Pentecôte.

Avoir été accueillies au Palais Provincial par les Autorités provinciales le vendredi 18 à 17H00, les délégations se sont retrouvées sur le site de Blegny-Mine le samedi dès 11H00 pour une séance académique, suivi d'un déjeuner et d'activités touristiques au choix, organisées par le Domaine de Blegny-Mine. Nos délégations ont visité la mine. Une visite très intéressante et très interpellante quant à la réalité des conditions de vie et de travail sous terre, forgeant entre les mineurs une puissante solidarité.

En début de soirée, nous avons rejoint l'ensemble des délégations pour « la soirée festive des Retrouvailles », programmée au Hall Omnisport de Loncin. A nouveau, un très bon moment d'échanges.

Le dimanche 20 mai, nous nous sommes retrouvés chez Nicole et Etienne, notre président (qui ont accueilli Madame et Monsieur Valager, secrétaire du Comité de jumelage français) autour d'un brunch « d'exception » dont seule Nicole a le secret et ponctuant ainsi de bien belle façon ces journées d'amitiés !

Un grand merci à eux pour leur accueil, un grand merci à toutes et tous pour ce moment de convivialité et de partage, un grand merci à la Province pour cette belle opportunité et pour son rôle de fédérateur !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



AMITIÉS FRANCO-BELGES ENTRE ASSOCIATIONS

Les 16, 17 et 18 février dernier, le Comité de l'Asbl La Vallonia de Moulin du Ruy a reçu une délégation de 24 Jurassiens, petits et grands, de l'association « Les Furieux de la Furieuse », de La Chapelle sur Furieuse.

Un certain nombre d'entre eux a été accueilli en famille tandis que d'autres ont logé au Fagotin.

L'opportunité pour le Comité de leur faire vivre la tradition du grand-feu, depuis le ramassage des branches, son élévation jusqu'à l'allumage et la soirée, toute en déguisement !

Un très bon moment de partage et d'amitiés entre Moulinois

et Furieux, dans le cadre d'une relation tissée depuis la première rencontre dans le Jura, en octobre 2011.

Didier Gilkinet
Membre du Comité La Vallonia



NOUVEAU LOGEMENT DE TRANSIT À CHEVRON



Depuis bientôt un an, différents corps de métier se sont succédé au premier étage de l'ancienne bibliothèque de Chevron. Les travaux sont à présents terminés et les citoyens de la commune pourront bientôt bénéficier, en cas de besoin, d'un **logement de transit**.

Qu'est-ce qu'un logement de transit ?

Un logement de transit est un logement public au niveau local (réservé aux personnes domiciliés sur la commune), utilisé pour accompagner des personnes ou ménages à sortir d'une situation de détresse souvent qualifiée comme suit:

- victime d'un événement calamiteux (incendie, inondation),
- sans abri,

- dans une situation de précarité ou de crise,
- occupant un logement inhabitable,
- dans une situation de logement, incompatible et contraire à la dignité humaine...

Le logement de transit est un moyen utilisé pour accompagner ces ménages en difficulté. L'objectif est de stabiliser leur situation en leur fournissant rapidement un logement à loyer abordable. La personne qui obtient un logement de transit doit signer une convention plus générale d'accompagnement social, pas un contrat de bail. C'est donc un élément parmi d'autres pour résoudre la situation de crise dans laquelle elle se trouve (sociale, financière, familiale, etc).

Combien de temps peut-on occuper un logement de transit ?

Un logement de transit est octroyé pour 6 mois. Le contrat est renouvelable une fois, soit maximum 12 mois au total.

La personne et l'opérateur doivent utiliser ce délai pour trouver un autre logement plus stable et adapté (logement social, logement privé classique, logement d'insertion, etc

Faut-il payer un loyer ?

On ne parle pas de « loyer » mais d'« indemnité d'occupation ». Le montant de l'indemnité est limité à 20% des revenus du ménage.

Si vous êtes désirez plus d'information merci de prendre contact avec le service social du CPAS de Stoumont au 080/29.26.84.

Valérie Simon, Directrice générale du CPAS

Eric Dechamp, Président du CPAS.

REPAIR CAFÉ DE STOUMONT

Que faire d'une chaise au pied branlant ? D'un grille-pain qui ne marche plus ? D'un vêtement déchiré ? Les jeter ? Pas question ! Ensemble, on les remet en état au Repair Café.

Avec le soutien de techniciens bénévoles, du SELardenne et de la commune de Stoumont a eu lieu ce dimanche 24 juin le premier Repair Café de Stoumont.

Dans le cadre accueillant de la salle de l'Ecole des filles, plusieurs dizaines d'objets se sont vus offrir une seconde vie. Dans la bonne humeur et la convivialité, tout en dégustant un bon café, une bonne bière locale ou une pâtisserie préparée par le SEL (Service d'Echanges Local), les nombreux participants à l'événement ont donné une cure de rajeunissement à leur tondeuse, friteuse, ordinateur, vieux banc d'école, etc. Tous ont été unanimes : il faut recommencer !

Intéressés comme technicien bénévole ou pour réparer avec nous vos objets ? N'hésitez pas à nous contacter. Rendez-vous à notre prochain Repair Café de l'automne dont nous définirons prochainement la date et le lieu !

Pour le Sel et l'équipe du Repair Café



**Eliane, Viviane,
Mireille, Michèle,
Anne, François,
Michel, René,
Xavier, Willy,
Serge, Philippe et Philippe,
Kakha, Serge,
Jean-Mo, Eric et les autres**

Maison de police de Stoumont



LES INFORMATIONS DE VOTRE MAISON DE POLICE

VOTRE MAISON DE POLICE

Depuis le 1^{er} juin 2018, l'équipe de la maison de police de STOUMONT s'est quelque peu modifiée, l'inspectrice Lauranne JASPAR ayant obtenu sa mutation vers la maison de police de Stavelot et ayant été remplacée par l'inspectrice Julie HENNUY.

Pour rappel, voici la composition des quartiers de la commune et les policiers en ayant la charge.

1. Quartier STOUMONT/CHEVRON composé de : route de l'Ambève, Bierleux-Bas, Bierleux-Haut, Bru, Chauveheid, Chevron, Fagnenaze, Forges, Froidcour, Gare de Stoumont, Habiémont, La Platte, Monthouet, Naze (côté RN 633), Neucy, Neufmoulin, Neuville, Oufny, Picheux-Bas, Picheux-Haut, route de Spa, Gare de Stoumont, Village.

Premier Inspecteur BOUDLET (suppléant Premier Inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS)

2. Quartier LA GLEIZE composé de : Andrimont, Beauloup, Borgoumont, Cheneux, Chevrouheid, Cour, rue de l'Eglise, Exbomont, Gare de La Gleize, La Gleize, Hasoumont, Heilrimont, Les minières, Monceau, Moulin du Ruy, Moustier, Roannay, Roanne, Roanne-Coo, Roanne-Coo Grand'route, Le Rosier, Roumez, Ruy, La vaux-Renard, La venne, Wérimont.

Premier Inspecteur SURETING (suppléante Inspecteur ISTA) :

3. Quartier LORCE/RAHIER composé de : Bierny, La bruyère, Chession, Froidville La Lienne, Le Thier, Lorcé, Meuville, Moulin de Rahier, Moulin de Targnon, Naze (côté route communale), Rahier, Targnon, Le Thier, Xhierfomont.

Premier Inspecteur DEMOITIE (suppléante : Inspecteur HENNUY)

Pour nous contacter en dehors des cas urgents :

- Accueil : Chaque jour ouvrable de 08h30 à 12 h et de 13 h à 16h30 et sur rendez-vous en fonction de nos impératifs de service.

- Téléphone : 080/28.19.40

- Fax : 080/28.19.59

- E-mail : zp.stavelotmalmedy.mpstoumont@police.belgium.eu

- Courrier : Maison de police de Stoumont, 19 route de l'Ambève, 4987 STOUMONT

Nous partons du principe qu'il n'y a pas de petit problème lorsqu'il s'agit du vôtre !

LES VOLEURS NE CHÔMENT PAS...

...malheureusement !

Bien que les statistiques en ce domaine concernant notre zone de police figurent parmi les plus basses, il y a lieu de rester vigilant ! Actuellement par exemple, nous sommes confrontés à une recrudescence de vols d'outillage dans les abris de jardin et dans les véhicules de professionnels lorsqu'ils sont stationnés durant la nuit. Ces vols se commettent généralement avec effraction.

Nous vous rappelons que notre zone de police propose différents services :

1) lorsque vous êtes victime d'un cambriolage, lors du constat, les policiers vous proposeront la visite de notre **conseiller en techno-prévention** afin de vous donner les conseils utiles pour éviter que cette mésaventure ne se reproduise. **Evidemment, pas besoin d'attendre un cambriolage pour faire appel à ce conseiller !** L'inspecteur Marie ISTA, conseillère en techno-prévention à la maison de police de Stoumont, répondra à toute demande de visite qui nous parviendra. Rappelons que les conseils donnés ne restent que des conseils, vous ne serez pas obligés de les suivre,

et que si leur **efficacité est avérée**, ils ne constituent malgré tout pas une garantie absolue contre le vol.

2) La période de vacances approchant, nous vous proposons toujours le service **Pol Veille**. Il vous suffit de nous remettre le formulaire de demande dûment complété pour que des passages aléatoires soient effectués à votre domicile.

3) En cas de décès, notre zone de police, précurseur en la matière, a instauré une surveillance similaire appelée **RIP Veille**. Le funérarium vous proposera ce service au moyen d'un formulaire que vous complèterez et que les pompes funèbres nous feront parvenir. Nous effectuerons alors des passages à l'adresse concernée, en ciblant particulièrement mais pas exclusivement les moments des visites au funérarium et des obsèques.

Ces deux derniers services permettent aussi de prévenir rapidement la personne de contact si un manque de précaution (oubli de fermer une fenêtre ou porte non fermée à clé par exemple) est constaté. Les formulaires sont disponibles au bureau de police et aussi en ligne sur le site de notre zone de police : www.policestavelotmalmedy.be

N'hésitez pas à solliciter ces services, nous préférons prévenir que guérir !

JE PASSE D'ABORD...OU PAS ?

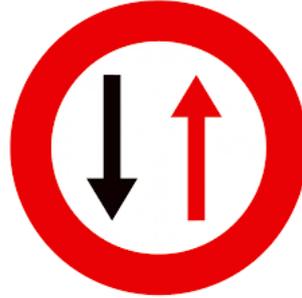


Un des moyens permettant de faire ralentir les automobilistes à l'entrée d'une agglomération ou à l'approche d'un point sensible consiste à la mise en place d'une chicane. Ce dispositif architectural, que l'on rencontre de plus en plus souvent, oblige naturellement à ralentir et aussi, lorsque deux automobilistes s'en approchent simultanément, oblige l'un des deux à céder le passage à l'autre, en s'arrêtant au besoin.

Cette priorité de passage ne se détermine pas par une estimation de la distance plus grande ou moindre

de l'obstacle par rapport à l'usager qui vient en sens inverse, ni par sa vitesse d'approche, et encore moins à l'influence ! Le fait qu'un conducteur vous précédant ait eu le temps de passer ne vous autorise pas non plus à vous mettre à sa suite si un véhicule arrive en sens inverse !

Elle s'établit tout simplement, mais de manière stricte, au moyen des signaux B19 et B21, qui sont donc complémentaires et placés de part et d'autre du dispositif. Il s'agit de signaux de PRIORITE, avec tout ce que cela implique, comme le sont les signaux B1 (triangle sur pointe) et B5 (signal STOP) par exemple.



B19



B21

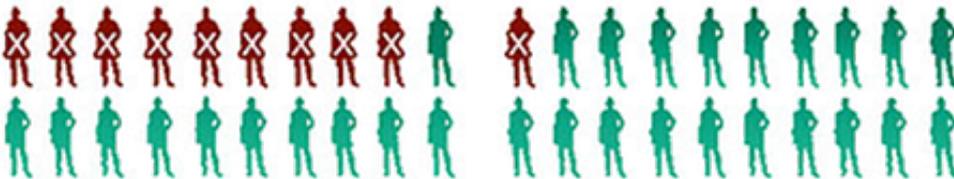
Le conducteur qui a devant lui le signal B19 DOIT céder le passage à celui qui vient en sens inverse, lequel est informé de sa priorité au moyen du B21.

TROP VITE AUX ABORDS DES ECOLES

Distance de freinage



Un piéton heurté à du 50km/h décède dans 45% des cas, à 30km/h la proportion tombe à 5%



Suite à divers contrôles axés sur la vitesse en agglomération, nous avons remarqué que beaucoup de véhicules circulaient encore à des vitesses trop élevées, en particulier aux abords des écoles. Ces infractions étaient également commises par les parents eux-mêmes conduisant leurs enfants à l'école.

Pour la sécurité de ceux-ci et des habitants de nos villages, il est primordial d'adapter un comportement responsable au volant et de diminuer sa vitesse !

Une vitesse plus élevée augmente considérablement la distance de freinage ainsi que la gravité des blessures infligées à un piéton en cas de collision, ne lui laissant que peu de chance de survivre.

PENSEZ-Y !



Scannez ce QR code avec votre Smartphone et regardez une vidéo interpellante !

Discours prononcé le 27 mai dernier, à l'occasion de la seconde édition du Mérite culturel stoumontois, mettant à l'honneur Vicky Hemmerlin et Mathilde Renault.



Vicky Hemmerlin

En empruntant la route de Xhierfomont, une suite continue de cliquetis rythmés attire rapidement notre attention, pour peu que nous y prêtions l'oreille. Tac, tac, tac, tac... Pensez-vous que ce soient les aiguilles à tricoter de Marie-Octavie qui s'agitent ? Que nenni. Le balancier de l'horloge de Bernadette qui s'affole ? Non plus ! Peut-être Georges qui teste son nouveau Beretta calibre 16 ? Non, vous n'y êtes pas du tout.

C'est le bruit d'un clavier, un clavier sur lequel 10 petits doigts effilés jouent des claquettes. Là, tranquillement, dans un coin du salon, à côté du tumulte familial.

Au fait, savez-vous ce qui différencie un cliquetis d'un clapotis ? Et un hourvari d'une pétarade ? Un gazouillis d'un glouglou ?...il suffit de lui demander.

Demander à qui ? A Vicky !

Enfant déjà, tu étais probablement la seule à apprécier le cadeau du grand saint (un dictionnaire) lors de sa visite à l'école du village. Alors que tes camarades s'amusaient de « petit spirou », « jojo » ou autres BD en tous genres, toi, Vicky, tu dévorais ton dico.

Très vite, la langue, les mots et l'imaginaire deviennent tes aires de jeu préférées. Toute pause, même au cours de danse, devient une nouvelle occasion de t'y replonger. En affamée de littérature, plus c'est volumineux, mieux c'est. Ton univers favori, c'est le fantastique.

Mais tu ne fais pas qu'engloutir les mots. Rapidement, tu te mets à les aligner, à créer, à raconter... Tu partages ainsi ton imaginaire, d'abord au sein du cercle familial où tu développes des petits récits au départ de titres suggérés par ta maman. Ton ambition t'amène rapidement à voir plus grand et élargir ton cercle de lecteurs.

Tu as à peine 14 ans quand tu fais ton annonce. Ça y est, tu te lances dans la rédaction d'une grande histoire... Et c'est un récit étonnant qui en ressort. L'écriture y est fine, légère, cadencée. Tu fais déjà preuve d'une maîtrise étonnante de la langue française. La trame est construite, la curiosité du

lecteur en éveil au terme des 370 pages.

D'initiative, tu sollicites un premier éditeur, puis d'autres, et ce, encadrée de tes parents. Tous pointent la qualité du travail... Le passage à l'édition n'est donc plus qu'une question de temps.

Chère Vicky, nous te félicitons pour ce talent et cette persévérance qui t'animent. Nous nous réjouissons de cette aventure dans laquelle tu te lances.

Avec un tel don et autant de ténacité, tu parviendras à ton objectif : celui de l'édition. Et nous ne te souhaitons qu'une chose, c'est de détrôner au plus vite Sophie Auduouin-Mamikonian.

Enfin, peut-être seras-tu un jour inspirée par les thèmes qui font quotidiennement battre les cœurs de nos campagnes : la nature, les légendes, les forêts...

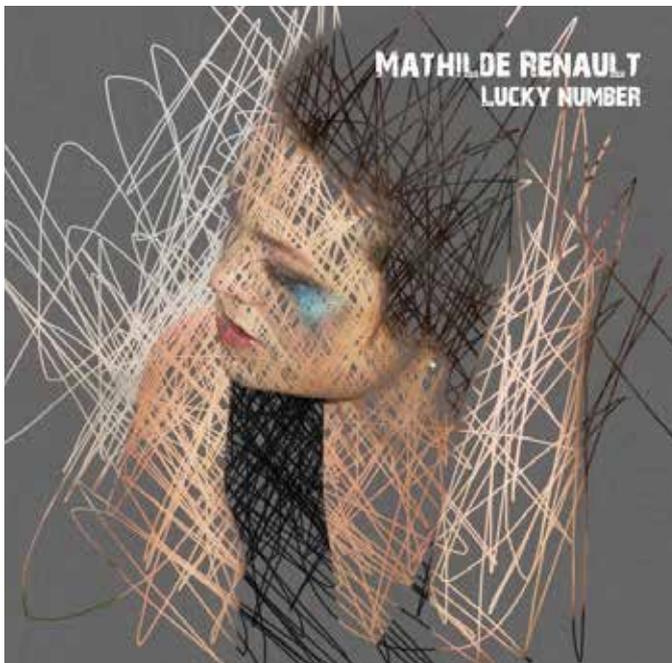
Vicky, encore toutes nos félicitations. Conserve cette petite étincelle et déploie-là pour notre plus grand bonheur !

Mathilde Renault



En ce début d'année 2018, la presse culturelle mettait le focus sur une de nos artistes, Mathilde Renault, suite à la sortie de son nouvel album. Et pas seulement un coup de projecteur, mais aussi un sacré coup de chapeau. Tantôt décrit comme « album coup de cœur », tantôt comme « album bluffant »... toutes les critiques sont élogieuses.

Revenons un instant à toi, Mathilde... Si nous aimons avec fierté te présenter comme l'une de nos perles, c'est que tu es une enfant du pays. Tu as grandi à Exbomont, petit coin de la commune artistiquement fertile, entourée d'une mère professeur de guitare, d'un père pianiste et compositeur, et d'une sœur qui elle-même deviendra peintre. De ton hameau reculé, dès le plus jeune âge, tu explores un univers musical



sans frontière en découvrant des disques latinos, africains, indiens, ainsi que des compositeurs tels que Brel, Sting, Peter Gabriel.

Ton espace de découverte, d'Exbomont à Stavelot où tu es scolarisée, est rapidement trop étroit. Tu décides alors de poursuivre ton exploration du côté Liège, avant de rejoindre Bruxelles. En passant de l'INSAS au Conservatoire, les découvertes et rencontres se succèdent et te font artistiquement grandir. Si au départ la peinture t'attire, c'est rapidement dans le monde musical que tu te déploies.

Mathilde, à toi seule, c'est tout un univers à découvrir ; une personnalité qui associe subtilement les contrastes : la créativité et la contemplation, l'espace solitaire et la composition partagée, la nature et la ville, le clair et l'obscur, les silences que tu parviens à faire vibrer... Pas étonnant de te voir décrite comme « un Volcan calme ».

Mathilde, tu es dotée d'une hypersensibilité qui te permet de capter la moindre émotion mais aussi d'y déceler la beauté. C'est un trait de caractère qui sert ta créativité !

A 20 ans, tu réalises ton premier album « OverOceans » avec la violoniste Caroline Shaw. Ensuite vient le second album « Louana » avec le saxophoniste Jonas Knutsson. En 2011, tu sors un album pop et joyeux « Cameleon Boat » Et enfin, en octobre dernier, vient l'album « Lucky Number », qui se présente comme une invitation à se poser, dans un monde formaté et de zapping. Cet album est le fruit d'une collaboration avec ton père, Jean-Christophe, qui signe certaines musiques et plusieurs textes. Présenté comme une promesse enchantée, il est aussi décrit comme une « pure merveille ». Tu nous dévoiles 9 compositions en piano-voix où tu te laisses guider par ton intuition mélodique. La touche mélancolique et mystérieuse suscite des coups de cœur ; l'œuvre marque par sa sincérité et sa grâce. Le piano berce et plonge dans un monde brumeux et romantique.

Et voici que les fans se manifestent des quatre coins du monde pour te soutenir, de la République Tchèque, au Mexique, à la Nouvelle-Zélande.

A bientôt 32 ans, Mathilde, tu n'es encore qu'en début de carrière. Des surprises l'attendent, pourquoi pas du côté de Paris... ?

Chère Mathilde, nous te félicitons pour ce remarquable parcours. Nous sommes heureux de cette belle ascension en tant qu'artiste. Nous te souhaitons de poursuivre sur cette lancée. Et surtout, continue à nous partager tes émotions en musique !

Marie Monville

Echevine de la Culture

A noter dans vos agendas : Mathilde Renault sera en concert le 16 novembre prochain à l'Ancien Château Rahier.

LES OISEAUX DE LA PAIX

LES ENFANTS DE STOUMONT ET LES OISEAUX DE LA PAIX

Samuel, Louison, Ringo, Victoria, Lucas, Eléa, Jonas, Eléanor, Pablo, Renaud, Dominique, Mathias, Loredana, Kilian, Jade, Matthew, Florinne, Maxime, Maxence, Lydie, Logan, Maël, Noé, Louise, Mathéo, Andela, Lazare, Ambre, Rune, Margo, Bruno, Rose, Jules, Marie, Adrien, Danaé, Léni, Camille, Raphaëlle, Akos, Noémi, Gilles, Alaric, Juliette, Jordan, Jade, Baptiste, Anaël, Rose, Marius, Thomas, Maxim, Line, Shanon, Luca, Tom, Téa, Sarah, Tom, Francesca, Milan, Marie, Clémence, Mathew, Lilly, Antoine, Lena, Aube, Lola, Maxine, Pierre, Priscila, Eliott.

Plusieurs fois il m'est arrivé de prendre le temps de lire à voix haute la liste des noms des disparus -soldats ou civils - sur un mur ou une plaque commémorative de l'une ou l'autre bataille. Guerre. Combien il m'aura été plus joyeux de passer en revue tous les prénoms que vous portez, avant l'une ou l'autre de nos rencontres autour des Oiseaux de la Paix. Paix.

| | |
|-----------------------------------|--|
| Imagine there's no heaven, | <i>Imagine qu'il n'y a aucun paradis,</i> |
| It's easy if you try, | <i>C'est facile si tu essaies,</i> |
| No hell below us, | <i>Aucun enfer en-dessous de nous,</i> |
| Above us only sky, | <i>Au-dessus de nous, seulement le ciel,</i> |
| Imagine all the people, | <i>Imagine tous les peuples,</i> |
| Living for today... | <i>Vivant dans le présent...</i> |

La première qualité qui m'a marquée lors de nos moments partagés est votre accueil, curieux, confiant, souriant et chaleureux, comme une porte ouverte. L'écoute profonde et la présence de vos institutrices et instituteur m'a également touchée. Nos rencontres : deux demi-journées dans votre école, et le projet rassemble l'ensemble des six écoles de la Commune de Stoumont.

| | |
|--------------------------------------|---|
| Imagine there's no countries, | <i>Imagine qu'il n'y a aucun pays</i> |
| It isn't hard to do, | <i>Ce n'est pas dur à faire,</i> |
| Nothing to kill or die for, | <i>Aucune cause pour laquelle tuer ou mourir,</i> |
| No religion too, | <i>Aucune religion non plus,,</i> |
| Imagine all the people, | <i>Imagine tous les peuples,</i> |
| Living life in peace... | <i>Vivant leurs vies en paix...</i> |



Au programme : je viens vous témoigner de ma rencontre avec une dame anglaise, militante pacifiste et activiste, Sylvia, une dame comme une grand-mère. Rencontre sur une base militaire aux abords de Londres, où sont fabriquées des têtes de missiles et du geste de transmission de cette dame, très simple : confectionner des oiseaux en papier-origami japonais de la grue. En souvenir symbolique d'une « petite » histoire tributaire de la « grande » Histoire : l'explosion de la première bombe atomique sur la ville de Hiroshima, au Japon, le 6 août 1945. Mon souhait initial était de vous rencontrer, parce que vous avez entre 10 et 12 ans, tout comme cette petite fille du prénom de Sadako (la « petite histoire » donc) rescapée de cette terrible explosion et qui en 1955, à l'âge que vous avez aujourd'hui, douze ans, apprit qu'elle souffrait de la maladie de la bombe, une leucémie. C'est alors qu'elle se lança dans la confection d'une ribambelle d'oiseaux de papier, des centaines, afin que s'exauce son vœu le plus cher : continuer à vivre auprès de ses proches.

You may say I'm a dreamer, *Tu peux dire que je suis un rêveur,*
But I'm not the only one, *Mais je ne suis pas le seul,*
I hope some day you'll join us, *J'espère qu'un jour tu nous rejoindras,*
And the world will live as one. *Et que le monde vivra uni.*

Profond silence, bouches bées et larmes dans certains regards en entendant que la mort de la petite Sadako a interrompu sa course aux mille oiseaux. Parce que comme moi, vous y aviez cru, à cette légende un peu folle : confectionner mille oiseaux pour faire un vœu. Certaines histoires ne sont pas des contes de fées, certaines histoires ne sont pas des « happy end » de Walt Disney. L'histoire que je vous ai contée ce matin-là est un moment tragique de l'Histoire de notre humanité. Sadako est bien décédée à douze ans, votre âge. La mort, la disparition, la maladie parcourent mon histoire contée et ont généré beaucoup d'émotions de votre part, et de questions sensibles : qu'est-ce que la bombe atomique ? Quels sont les dégâts qu'elle provoque ? Est-ce que cela pourrait se re-produire encore aujourd'hui ? Et chez nous ? ... Y-a-t-il des bombes en Belgique ? (Je me permets ici de répondre à la question pour celles et ceux à qui la réponse demeure floue : oui, il y a bien sur le sol belge une vingtaine de bombes étatsuniennes depuis une cinquantaine d'années...).

Après ce moment d'intense émotion, rebondir avec une bouffée d'espérance : la légende a eu lieu, tout de même, il me semble : les camarades de classe de Sadako vont terminer la guirlande des mille oiseaux. Un long collier entourera son corps le jour de ses obsèques. Et les enfants vont aller plus loin ; ils vont exiger que soit érigée dans le

parc du Souvenir à Hiroshima une statue à l'effigie de leur amie, avec dans sa paume largement ouverte une grue, un oiseau de la Paix. En hommage et souvenir pour tous les enfants victimes des atrocités des guerres.

Imagine no possessions, *Imagine aucune possession,*
I wonder if you can, *Je me demande si tu le peux,*
No need for greed or hunger, *Aucun besoin d'avidité ou de faim,*
A brotherhood of man, *Une fraternité humaine,*
Imagine all the people, *Imagine tous les peuples,*
Sharing all the world... *Se partageant le monde...*

Nous avons ensuite élargi l'horizon de mes histoires-témoignages à la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. En préparant nos rencontres, j'ai appris que Stoumont est une des Communes soutenant les Territoires de la Mémoire, un autre geste fort d'engagement ! Dans notre vie, chaque jour, nous bénéficions des Droits de l'Homme. Cela méritait donc de définir un peu plus exactement les conditions et le contexte de leur rédaction et surtout leur trois grands principes-fondements essentiels qui composent les trente articles de leur déclaration : la liberté, l'égalité des droits et le droit à la vie. Certaines prises de conscience fument, sur le coût de la guerre : « *Imaginons ce qui pourrait être fait pour les enfants qui meurent de faim, pour les malades, ... ceux qui ne vont pas à l'école, si l'argent consacré aux armements était utilisé pour nourrir, soigner, enseigner* ». Sur les inégalités que subissent encore les femmes à côté de leurs pairs les hommes.

You may say I'm a dreamer, *Tu peux dire que je suis un rêveur,*
But I'm not the only one, *Mais je ne suis pas le seul,*
I hope some day you'll join us, *J'espère qu'un jour tu nous rejoindras,*
And the world will live as one. *Et que le monde vivra uni.*

Ce sont les paroles, originales et traduites en français, de la chanson de John Lennon, « Imagine ». L'artiste parfois ose s'emparer avec une grande force et douceur à la fois d'une parole de Paix. Parfois il chante. Parfois il peint. Comme les peintures et affiches que Pablo Picasso a réalisées et que nous avons passées en revue pour vous inspirer : quelle mémoire, quelle trace dessinée garder des histoires entendues, pour construire et se redresser, être debout après une tempête d'émotions. C'est vrai : quand tant de bruits et de fureurs, tant d'images déversées chaque jour par les médias et tous les écrans nous assaillent, comment arriver encore à tracer les contours de la paix, comment conserver l'étincelle d'espoir et l'élan de l'action... tout comme les amis de classe de Sadako, tout comme Sylvia qui depuis des dizaines d'années lutte contre l'armement nucléaire !

Les visages des êtres que vous aimez, des paysages, des arcs-en-ciel de couleurs, le visage de Sadako tant de fois, l'allure d'une dame qui ose dire Non à la logique de la guerre : voici vos dessins. Certains dessins devenant le plumage de l'Oiseau, à nul autre pareil, le carré de papier une fois plié. Pour faire le tri et laisser de côté les éclats de bombes et les images de guerre, nous avons également évoqué la Non-Violence, revisitant quelques figures déjà croisées par vous : Gandhi, Rosa Parks et Martin Luther King. Nous avons pointé également les valeurs et qualités à faire naître : l'empathie, la bienveillance, l'accueil, pour nourrir la paix intérieure et la faire alors rayonner dans notre environnement.

« *Et si le char au milieu du village était remplacé par un immense tournesol s'élevant vers le ciel* » ...

Cette idée insolite a jailli tout à coup ! Il me plaît de l'évoquer ici pour questionner une logique de la commémoration et du devoir de mémoire comme seuls recours et moteurs de changement... Passer de la culture de la guerre à la culture de la Paix, cela demande une sacrée bonne dose d'imagination aussi !

« *Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire* » disait Albert Einstein, physicien et scientifique de génie, pacifiste lui aussi qui s'exprimera contre la course aux armements et encouragera les gouvernements à renoncer à l'utilisation des armes atomiques et à chercher par d'autres moyens la Paix des peuples. Cette autre petite phrase qui m'a accompagnée et que j'ai aimé vous lire : « *Je disais que ça ne vient pas tout seul. Ce sont les bombes qui tombent du ciel, pas la paix.* »

« *Ca ne vient pas tout seul* », vos doigts courent et glissent sur le papier, vous vous concentrez, butez sur certaines explications de plis... et là la règle du jeu : la solidarité, le

« ensemble on va plus loin » opère son miracle : le voisin et la voisine arrêtent le rythme de leur réalisation et prennent le temps d'aider. Le nombre des Oiseaux de papier après nos rencontres s'élève à 536. Waouw ! Ils vont maintenant ouvrir leurs ailes à la collectivité et à l'ensemble de la communauté de Stoumont. Atteindront-ils le compte des 1000 oiseaux... tel est le vœu audacieux qu'a formulé le Centre culturel de Spa-Stoumont-Jalhay à travers ce projet artistique et citoyen qu'il a vivement soutenu, co-créé et dynamiquement organisé.

J'aimerais aujourd'hui vous décerner le titre d'ambassadrice et d'ambassadeur. A toutes et tous les septante. A vous d'aller à la rencontre... un proche, un familier, un inconnu, un étranger, un ami, une passante, une promeneuse, votre épicière... pour lui transmettre ce qu'une simple feuille carrée de papier peut devenir. Un beau moment de rencontre pacifiste, un échange précieux et un oiseau, symbole de la Paix.

Prenez soin de vous, et de cette Vie qui vous tend les bras...ou les ailes.

Marie-Laure Vrancken



PATRIMOINE

AUX AMATEURS D'HISTOIRE DU VILLAGE DE STOUMONT

Nous vivons dans un coin de terre où l'histoire locale, basée sur celle de la Principauté de Stavelot-Malmedy, raconte de multiples aventures. De nombreux auteurs, forts de leur vécu et de leur passion pour fouiner dans les archives, ont multiplié les parutions.

L'administration communale a aidé, par le passé, à l'édition de documents révélateurs de la vie dans nos campagnes. Les différents S.I. ont toujours cherché à mettre à disposition ces informations.

Nous venons de prendre connaissance de 15 cahiers, où un ancien instituteur du village, le professeur Ernest Natalis, faisait recopier la meilleure rédaction de ses élèves (garçons) entre 1922 et 1947. Cela nous permet de (re)découvrir des tranches de la vie de tous les jours dans notre village.

Nous avons aussi découvert le témoignage de David HERSZLIKOVICZ, un enfant juif arrivé pendant la guerre à la colonie de l'Abbé Stenne en octobre 1942. Il a publié sa biographie en 2011 et décrit sa vie à Stoumont sur une vingtaine de pages.

Il y a enfin de multiples reportages sur l'Offensive von Rundstedt, du 18 au 24 décembre 1944.

Nous souhaiterions, en collaboration avec la bibliothèque communale, rassembler toutes les parutions d'histoire de nos villages et créer un « fonds d'histoire locale » accessible à tous en collaboration avec l'Office du Tourisme.

Nous sommes à la recherche de documents pour illustrer ces témoignages : des photos, des récits,... de manière à établir une chronique aussi complète que possible des évènements racontés.

Existe-t-il une photo de ce grand feu de 1929 dans un tiroir ou un grenier ?

Si vous disposez de vieilles photos, articles de journaux ou autres... merci de prendre contact avec nous :

Par téléphone ou par mail :

- Jean-Pierre Dumont (080/78.54.51),
- Dominique Faure (dfaure77@yahoo.fr),
- Marie-France Magain (mfmagain@hotmail.com)

**Jean-Pierre Dumont,
Dominique Faure,
Marie-France Magain**

Stoumont, le 9 juin 1926

L'enterrement du soldat Louis

Stoumont, le 22 décembre 1923

Cher ami,

Le brave héros Fernand Louis tomba glorieusement au champ d'honneur au mois de janvier 1915 à Loo, petite localité de la Flandre. Ce courageux soldat reposait à Ranscapelle. Vendredi dernier, les écoliers de Stoumont se rendirent à la gare de La Gleize où son corps était arrivé. Sa dépouille mortelle reposait dans une chambre mortuaire de Léon Grégoire. Son cercueil était garni de drapeaux tricolores. Les murs étaient tendus des trois couleurs nationales, sur le plancher on avait mis des gerbes de fleurs et des couronnes. Au pied du cercueil était appuyé un portrait du brave. A chaque côté, se dressaient deux palmiers.

Dimanche dernier, une foule nombreuse se rendit près de la maison de Monsieur Léon Grégoire. Monsieur le curé fit la levée du corps et on apporta le cercueil sur une table. Les musiciens jouèrent un morceau pour saluer le brave, alors deux jeunes gens baissèrent les drapeaux sur son cercueil. Monsieur l'Instituteur prononça un magnifique discours. Le cortège se rendit vers l'église au son d'une marche funèbre. La croix marchait en tête du cortège. Le cercueil était porté par les combattants. Deux jeunes gens portaient de jolies couronnes.

Au monument, Monsieur l'Instituteur dit également un beau discours. A l'église, le curé chanta l'absoute. Alors, on se rendit pieusement au cimetière et Monsieur de Harenne parla au nom des combattants. Les petites filles chantèrent un cantique et les combattants descendirent le corps dans la tombe tandis que les clairons sonnaient aux champs. On déposa les fleurs et les couronnes sur la tombe. Et la foule retourna vers le village.

Daniel Geron

L'étang du village

Stoumont, le 5-3-1928

L'étang du village de Stoumont est situé dans l'angle de la route de Roua et de Spa. Il a la forme d'un rectangle ; il atteint une profondeur de cinquante centimètres. Sur le devant, se dresse un parapet de fer enfoncé dans une bordure de ciment. Derrière lui, on remarque une haie d'épines et des tas de terre. Vers quatre heures, les fermiers conduisent le bétail à l'abreuvoir de l'étang. En été, il a souvent des compagnons. Pendant la journée, il reçoit la visite des hirondelles qui vont ramasser de la boue pour construire leurs nids. La libellule le traverse d'un côté à l'autre. Les grenouilles y croassent et y pondent des œufs entourés d'une matière gluante qui les protègent du froid. Au retour du bétail, les enfants ramassent les bouses qu'ils reportent dans le pré. En hiver, c'est un lieu désert. L'étang de Stoumont est utile.

Camille Jacot

Voici le mois de juin, le moment propice de la fenaison. Le joyeux printemps touche à sa fin. Une chaleur étouffante accable la nature. Le radieux soleil de feu darde ses traits brillants sur les champs et les prés.

Le brome, le vulpin et la fétuque sont mûris. Les épis en fleurs se penchent et se redressent sous la caresse du zéphyr. Les prés sont maillés de mille charmantes fleurs qui étalent leurs corolles multicolores au-dessus de l'herbe touffue.

Cachés dans un sol poussiéreux, perchés sur une graminée ou blottis sous le calice des fleurs, la cigale et la fourmi, le grillon grincent, tandis que l'alouette, de sa voix reconnaissante, la gorge enflée de jeunes mélodies, monte lourdement, monte toujours plus haut pour mieux faire entendre son chant gracieux plus près du trône du divin maître.

Voici venir une troupe d'ouvriers armés de leurs tranchantes qu'ils portent sur leurs larges épaules, la pierre à aiguiser clapote dans le coffre rempli de vinaigre. Ce sont les faucheurs.

Adieu, charmantes fleurs. Adieu ! riante verdure. Hélas ! Dans quelques heures vous serez les victimes de ces hommes et vous giserez sur le sol en attendant un autre sort.

Voyez ces travailleurs acharnés, les dos courbés, les jambes enfouies jusqu'aux genoux dans l'herbe touffue ; ils avancent d'un pas régulier, les chemises déboutonnées, laissant voir les poitrines velues. D'un geste rapide et large, ils lancent les faux brillantes qui crissent en cadence en tranchant les tiges frissonnantes. L'herbe se couche en épais andains réguliers et parallèles. Le faucheur presque à bout de forces, le visage hâlé par les rayons solaires, la face couverte de grosses gouttes de sueur, boit quelques gorgées de café froid à l'ombre d'un buisson afin de calmer sa soif. Il essuie sa bouche avec le revers de sa main. Le travailleur s'assied ; la lame émoussée s'aiguisé et l'on entend tinter sous le marteau, l'acier sonore et clair.

En geignant, les faneuses éparpillent le foin odoriférant qui fane au soleil. Un parfum aromatique et pénétrant embaume l'atmosphère.

Dans son vol capricieux l'hirondelle trace une courbe rapide dans le dôme d'un bleu de saphir et de son bec avide, elle happe un vermisseau qui sera la proie de sa couvée. Elle retourne à tire d'aile dans son petit nid.

La fenaison est un travail pénible, mais le cultivateur se reposera en attendant la moisson d'août.

G. Geron

Saviez-vous que la Commune de Stoumont compte 146 km de circuits pédestres, 104 km de circuits VTT, 53 km de GR, 38 km de trail ? De quoi varier à l'infini les itinéraires des 7 marches Adeps organisées sur notre territoire. Chaque année, les promeneurs et randonneurs viennent par milliers fouler le sol stoumontois et profiter de notre environnement verdoyant, apaisant, ressourçant !

En cette saison estivale, adressons un remerciement particulier aux parrains bénévoles et aux ouvriers communaux qui assurent le suivi et l'entretien des promenades.

Renouvellement du balisage

C'est un dossier initié par Martine DELNOY qui se concrétise aujourd'hui : le renouvellement du balisage des promenades de Stoumont, Rahier, Chevron et Lorcé. Un projet qui plaira non seulement aux marcheurs mais aussi aux vététistes à qui 5 promenades sont consacrées.

| N° | N° CGT | Nom de l'itinéraire | Balise | Km |
|------|--------|-------------------------------------|--------|------|
| ST01 | SM02 | Promenade de la Corniche | ■ | 4,1 |
| ST03 | SM03 | Promenade du Bois de la Sûreté | ■ | 5,6 |
| ST06 | SM04 | Promenade de la Vespquée | ■ | 7,9 |
| ST07 | SM05 | Promenade de la Cbafna (Pas Bayard) | ■ | 9,2 |
| ST08 | SM06 | Promenade du Rond Poay | ■ | 2,9 |
| ST09 | SM07 | Promenade du Gué | ■ | 7,1 |
| ST10 | SM08 | Promenade du Rothier | ■ | 5,2 |
| ST11 | SM09 | Promenade des Sources | ■ | 10,5 |
| ST12 | SM01 | Promenade des Fontaines | ■ | 6,2 |
| ST13 | SM10 | Promenade de Lorcé | ■ | 5,6 |
| ST14 | SM11 | Promenade du Moulin | ■ | 7,9 |
| ST15 | SM12 | Promenade de Chession | ■ | 12,6 |
| ST16 | SM13 | Promenade de la Chapelle | ■ | 7,6 |
| ST17 | SM14 | Promenade des Sommets de la Liègne | ■ | 8,5 |
| ST20 | SM15 | Promenade de la Pierre de Schiste | ■ | 4,7 |
| ST35 | SM16 | Promenade de Bru | ■ VTT | 10,5 |
| ST36 | SM17 | Promenade Saint Gilles | ■ VTT | 8,1 |
| ST37 | SM18 | Promenade de Froidville | ■ VTT | 13,2 |
| ST38 | SM19 | Promenade de la Réserve | ■ VTT | 10 |
| ST39 | SM20 | Promenade Bonaparte | ■ VTT | 13,1 |

Après avoir obtenu du Commissariat Général au Tourisme la reconnaissance des circuits de randonnées repris ci-dessus ainsi qu'une promesse de subventionnement du balisage (60% des coûts), le Collège communal a attribué le marché de fabrication et de pose à la SPRL Contact Forestier à Jalhay. Un travail préparatoire a préalablement été effectué par notre service des travaux, visant à géolocaliser chaque balise et identifier le type de support et de pose.

Cette étape terminée, le chantier a pu démarrer en juin.



STOUMONT ET SES PROMENADES

Afin d'assurer le suivi de ces promenades dans l'avenir, et comme déjà initié à La Gleize et à Moulin-du-Ruy par le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize, **nous lançons un appel aux candidats bénévoles pour parrainer ces promenades.** N'hésitez pas à vous manifester auprès de votre échevine du Tourisme (0497 15 10 82 – marie.monville@stoumont.be).

Nouvelle carte de promenades - IGN

Parallèlement au projet de balisage des circuits de randonnées, l'édition d'une nouvelle carte de promenades a été envisagée. Avec l'aide de Jean-Pol LAFONTAINE, cartographe au GREOVA (Groupement Régional économique d'Ourthe-Vesdre-Amblève), et en concertation avec le PCDN et le Royal Syndicat d'Initiative, cet outil touristique sera tout prochainement proposé dans les différents points d'information touristique au prix de 8,00 euros.

La carte éditée par le RSI La Gleize asbl, présentant les itinéraires et curiosités autour de La Gleize et Moulin-du-Ruy, reste en vente dans ces mêmes points d'information au prix de 7,00 euros.

Marie Monville
Echevine du Tourisme



Quelques informations sur l'état d'avancement du Parc naturel des Sources.

Le Comité de gestion de l'Association de projet représentant le Pouvoir Organisateur, une nouvelle Asbl a été érigée conformément au décret wallon relatif aux parcs naturels.

Suite à l'Assemblée Générale constitutive, l'Asbl Commission de gestion du Parc naturel des Sources a vu le jour le 27 février dernier.

Une fois les statuts approuvés, l'Assemblée ainsi constituée a désigné en son sein, un Conseil d'administration. Ce dernier est composé de représentants

- des communes de Spa et de Stoumont,
- des partenaires privés, le Groupe Spadel et le Domaine de Berinzenne
- des forces vives présentes sur le territoire du Parc (partenaires associatifs, économiques et socioculturels, en lien avec les 3 piliers du développement durable)

Les représentants de notre commune et de nos forces vives sont :

- Philippe Goffin
- Didier Gilkinet
- Gaëtan Depierreux
- Bernadette Abras (Asbl Le Fagotin)
- Patrick Servais (Fédération Wallonne de l'Agriculture)

Un des objectifs principaux de cette Commission est la mise en œuvre des projets inscrits dans le plan de gestion élaboré

par le Comité de gestion de l'AP ainsi que dans la Charte paysagère, document visant à maintenir et à améliorer la qualité paysagère sur le territoire du parc, Charte qui doit être adoptée dans un délai de 3 ans après la création du Parc naturel.

Le Conseil d'Administration s'est déjà réuni à différentes reprises aux cours de ces derniers mois. Madame Valérie Dumoulin a été désignée en tant que Directrice et les diverses formalités relatives à la mise en route de toute nouvelle structure ont été remplies (désignation d'un secrétariat social, d'un service externe de prévention, assurances diverses, ...).

Au mois de mai dernier, un appel à candidats a été lancé dans le cadre de la constitution de l'équipe technique. Les épreuves écrites et orales ont été réalisées dans le courant du mois de juin.

Au moment où vous lirez ces lignes, l'équipe technique aura été désignée. Les chargés de missions couvriront des compétences telles le patrimoine naturel, les paysages, l'aménagement du territoire, le développement rural et économique, la recherche de financements ainsi que les aspects administratifs.

Le Parc naturel des Sources entre désormais ainsi dans une phase plus concrète !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Président de la Commission de gestion

COMMUNE PROPRE

OPÉRATION COMMUNE PROPRE / GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS LES 23, 24 ET 25 MARS 2018

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation au Grand Nettoyage de Printemps 2018, vous avez été formidables !

Cette année encore, la commune de Stoumont a organisé le nettoyage de nos routes et chemins et a choisi les dates du 23, 24 et 25 mars 2018 pour le grand nettoyage.

Des Stoumontois tous horizons - citoyens, écoles, marcheurs, des employés de l'entreprise BRU ainsi que des employés de l'administration communale de Stoumont – se sont mobilisés autour d'un objectif commun : rendre notre belle région plus agréable à vivre en ramassant les déchets



trop souvent abandonnés le long de nos routes, chemins de campagne ou encore nos hameaux ou villages. Grâce à vous, nous avons été plus de 70 citoyens, plus de 120

élèves tous réseaux confondus, à se mobiliser afin de rendre Stoumont « Plus Propre ».

Un drink a été offert aux participants le samedi 24 mars 2018 à l'Administration communale de Stoumont.

Le succès de cette opération repose certainement sur l'engagement d'une partie importante de la population et des chefs de groupes qui se sont organisés à des heures et lieux différents et bien précis mais aussi sur l'engagement tout aussi important de notre agent constatateur afin d'assurer le suivi logistique des sacs collectés par les citoyens, les écoles....

En fin de course, il ne faut pas négliger non plus le rôle des intercommunales de gestion des déchets qui se chargent du traitement des sacs regroupés par les communes : les sacs d'ordures ménagères traités en unité de valorisation énergétique.

En vous remerciant encore de votre engagement en faveur d'une commune Plus Propre.

Yvonne VANNERUM
Echevine de l'Environnement

PCDN

GUÊPES ET FRELONS ... N'AYONS PLUS PEUR !



À l'approche de l'été, nous allons côtoyer des guêpes dans notre jardin ou dans le toit de notre habitation, voire rencontrer des frelons lors de nos balades...

Nous savons, depuis que nous sommes enfants, que ces insectes sont munis d'un dard et peuvent piquer s'ils se sentent menacés. Faut-il en avoir peur, fuir devant leur nid, ou même les détruire à tout prix ? L'homme a modifié son environnement en urbanisant à outrance la campagne : les guêpes et frelons voient leur biotope se réduire.

L'homme s'est construit au fil des ans un certain nombre d'aprioris et de jugements sur ceux-ci. Nous les avons même surnommés « indésirables ».

Mais **sont-ils vraiment indésirables ?**

C'est devant un public de 45 personnes que Jean-Luc Renneson, Entomologiste, est venu présenter sa conférence sur le sujet.

Si elles paraissent toutes semblables aux yeux non-initiés, les guêpes sociales sont représentées en Belgique par 16 espèces différentes. Seulement 2 sont réputées agressives, les autres ne font que se défendre en cas d'agressivité de notre part et ne posent pas réellement de problèmes.

La guêpe germanique et la guêpe vulgaire sont parmi les espèces les plus vite irritées par notre présence, ce sont elles qui sont attirées par le sucre et/ou les fruits en fin d'été.

Pendant une caractéristique les rassemble toutes : la

consommation inassouvie d'avril à fin-juillet, environ, de moustiques, mouches et autres insectes afin de nourrir leur progéniture.

Cette première partie de l'année, les guêpes et frelons la consacrent essentiellement à l'élevage des jeunes larves et à l'expansion de leur colonie. Le sucre ne les intéresse pas à ce stade. Ce qu'elles recherchent se sont les protéines animales pour faire grandir la colonie et perpétuer l'espèce !

Elles nous rendent donc un service appréciable en nous débarrassant de toutes sortes d'éléments perturbateurs de sommeil, démangeaisons et autres.

C'est dans la seconde partie de l'année que les colonies arrivent à maturité, que les individus sexués (jeunes reines et mâles) quittent le nid pour se reproduire et que les ouvrières n'ayant plus de fonction au sein de la colonie se dispersent.

C'est à cette période (fin juillet, août, septembre) que nous les remarquons le plus sur nos tables et autour de nos boissons sucrées (les nuisances ne concernent que la guêpe germanique et la guêpe vulgaire). Les protéines ne les intéressent plus, elles recherchent les sucres... histoire de finir leurs derniers jours en « douceur ».

La pose de piège à guêpes n'a de sens qu'à partir de la fin de l'été et seulement si la présence des guêpes devient dérangeante, à partir de la fin juillet environ. Placés avant, les pièges sont non seulement inefficaces contre les guêpes mais en plus ils tuent des quantités d'insectes inutilement (papillons notamment...)

À l'apparition des guêpes autour de vos tables en été, si leur présence est insupportable, les pièges à guêpes peuvent être placés un peu à l'écart et alimentés en eau mélangée avec un peu de miel. Succès garanti !

On entend, par ailleurs, beaucoup parler du frelon asiatique (espèce exotique), redoutable prédateur des abeilles mellifères qui ne tardera pas à s'installer chez nous également. Or, on sait aujourd'hui que dans les zones où le frelon européen est bien présent, l'asiatique a beaucoup plus de difficulté à s'implanter. C'est une raison de plus pour préserver notre frelon européen.

Avez-vous remarqué qu'il y avait des années à guêpes et des années « sans » guêpe ? Ces deux dernières années, les printemps aux pluies abondantes n'ont pas été très propices au développement des colonies. Les étés 2016 et

2017 ont de la sorte été relativement calmes de ce côté-là. Le printemps 2018 ayant été plus favorable, il est probable que vous ayez déjà remarqué des guêpes en activité. Et si nous en profitons pour observer leur va-et-vient, les pattes chargées de proies, avant de sortir les pièges ?

Car si le printemps est propice aux guêpes, il l'est également pour les moustiques, les mouches et autres perturbateurs de sommeil...

DES "MAUVAISES HERBES" AU JARDIN ! COMMENT GÉRER CELA ?

adalia:

C'est la belle saison au jardin. Ce printemps exceptionnel favorise la croissance des fleurs, des légumes, des plantes. Mais celles que l'on appelle les "mauvaises herbes" se développent aussi avec vigueur et peuvent envahir les parterres, le potager ou les allées ! Comment limiter leur croissance ou s'en débarrasser - la vente des pesticides étant désormais interdite par les nouvelles normes belges et européennes ? Faut-il vraiment les éliminer ? Nous pouvons changer le regard que nous portons sur notre environnement et être plus tolérants avec ces plantes.

Voici quelques conseils de l'asbl Adalia :

Les plantes indésirables



Ces plantes indésirables ne sont pas gênantes dans tout le jardin. Au pied d'une haie bien établie ou dans certains massifs de vivaces, ces herbes folles ne doivent pas forcément être supprimées. Au contraire, certaines peuvent contribuer à la santé du jardin en attirant une faune utile ou être utilisées dans des préparations (ex: macération d'orties).

Reste le problème des trottoirs pavés et allées en gravier car on accepte moins la prolifération de plantes indésirables sur ces surfaces minérales.

A vous de choisir la méthode la mieux adaptée à l'emplacement de la plante non désirée. L'idéal est de privilégier les moyens préventifs afin de ne pas voir la plante pousser.

Désherber dans les allées en gravier et sur les pavés

Voici quelques techniques préventives :

- Installez un feutre géotextile sous le gravier permet de limiter l'enracinement tout en maintenant une bonne infiltration de l'eau.
- Brossez et nettoyez les pavés régulièrement pour empêcher les graines de germer.
- Rejointoyez les pavés et les fissures.
- Laissez l'herbe se développer ou faites un semis dans le gravier et entre les pavés et tondez régulièrement.

Voici quelques techniques curatives :

- Effectuez un désherbage thermique grâce à de l'eau bouillante, de l'air chaud ou un brûleur à flamme. Ce traitement est à répéter plusieurs fois sur la saison en fonction du résultat voulu et de la météo.
- Utilisez un moyen mécanique pour :
 - débroussailler pour un résultat rapide sur les surfaces "dures", en pavés par exemple. En plus du fil nylon épais, il existe aussi des têtes de brosses rotatives à fixer sur débroussailleuses. Attention aux projections !
 - tondre à une certaine hauteur au-dessus d'un gravier ou de joints de pavés enherbés.
 - envoyer un jet d'eau sous pression sur les pavés pour déloger les plantes incrustées dans les joints.
- Utilisez un outil à main quand il s'agit de gratter le gravier (exemple : griffe, sarcloir, binette) ou dans les joints entre les pavés (exemple : un couteau à désherber). Il est conseillé d'agir sur les jeunes plantules tôt dans la saison car leurs racines seront moins développées.



ATTENTION : L'interdiction de traiter le trottoir s'applique à tous les produits herbicides, qu'ils soient réputés écologiques ou non. Notez aussi que l'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est interdite puisque nuisible pour les eaux de surface et souterraines

Désherber dans la pelouse, les parterres et le potager



Voici quelques techniques préventives :

- Couvrez le sol nu avec un paillis en recyclant vos déchets de jardin (broyat de branches, feuilles mortes ou tontes sèches) ou achetez des paillettes ou des copeaux en jardinerie. Certains pourraient préférer un feutre ou une toile biodégradable. Les plantes couvre-sol vivaces peuvent compléter les paillis de manière durable.
- Effectuez un "faux semis" : cette technique consiste à préparer le sol comme pour un semis, puis à l'arroser afin de faire lever les graines des herbes indésirables et de les éliminer par la suite par un griffage du sol.
- Évitez la montée en graines des plantes envahissantes telles que les chardons et le rumex en fauchant dès la floraison.
- Augmentez la hauteur des tontes (6 à 8 cm) de votre pelouse permet de limiter les pousses indésirables entre les touffes d'herbe. La pratique du "mulching" favorise une pelouse en bonne santé et moins soumise à la concurrence.
- Adopter une pelouse écologique. Pourquoi ne pas transformer une partie de votre pelouse en prairie? L'entretien se limite à 2 fauchages sur l'année et vous augmentez ainsi la biodiversité de votre jardin.

Voici quelques techniques curatives :

- Les outils manuels tels que les sarcloirs et binettes sont bien utiles pour le jardinier. Il existe également des outils adaptés pour extirper les plantes à longues racines (pissenlits, chardons...), très efficaces dans la pelouse.
- Un désherbage mécanique à la tondeuse ou à la débroussailluse permet de limiter le développement des plantes considérées comme indésirables dans les pelouses.
- Pour désherber complètement une parcelle sans se fatiguer, utilisez de préférence une bâche plastique perméable à l'eau ou des couches de carton afin de ne pas nuire à la vie du sol. Au moins 3 mois (en fonction de la saison) sont nécessaires pour un résultat optimal.

Article publié avec l'aimable autorisation d'Adalia

Quelques liens utiles :

<http://www.adalia.be/>

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/fiches-pratiques-rwn.html?IDC=6013>

<http://www.gestiondifferenciee.be/>



LE ROUND UP FACE À SES JUGES

Honorable succès pour les initiateurs de la soirée débat au départ du film « Le Round Up face à ses juges » le vendredi 23 mars au château de Rahier.

L'évènement était inscrit dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature et du Printemps sans pesticides.

Une quarantaine de personnes ont assisté à la projection du film de Marie Monique Robin qui est un reportage largement documenté sur le procès symbolique du tribunal international Monsanto de 2017 et sur les populations qui se battent pour faire admettre la toxicité du glyphosate. Les images des innombrables victimes sont plus qu'interpellantes.

Le débat qui a suivi, animé par Didier Fortemaison et Gabriel de Potter a permis d'évoquer plusieurs alternatives à l'utilisation des désherbants chimiques tant dans les jardins privés, dans les espaces publics que dans les champs cultivés.

La présence d'un agriculteur engagé de longue date dans le bio fut remarquée. Ce dernier a fait part de son expérience

et notamment des problèmes à régler quand on veut éviter les pesticides.

La soirée s'est terminée autour du bar dans un gai concert d'échanges.

Dany Hermans



Journal de la Bibliothèque



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

En ce début d'année, notre conteuse Chantal Devillez a donné à deux reprises rendez-vous à nos petits enfants âgés de moins de trois ans.

Comme vous le savez, Chantal est une fileuse de mots, une tisseuse d'histoires, une souffleuse de rêves bref une conteuse.

En février, le thème était " fais moi un mimi ". Sur le nez, sur les yeux, sur le pied, sur la main surtout le visage ... un mimi, des mimis, plein de mimis. Plein d'histoire !

Ce fût un spectacle de contes, de comptines, de bafouilles et de racontars pour les petites oreilles accompagnées de papa ou maman.

En mai, le thème était "fait ce qu'il te plaît" comme le dit le dicton.

Les petits et même les grands, tous se sont bien amusés, ont bien rigolé. Ils se sont retrouvés pour un moment de bonne humeur, un moment de détente où chacun participe et apprécie. Chantal arrive à chaque fois à captiver tout ce beau monde.

Les deux prochaines séances auront lieu le 22 septembre et le 24 novembre 2018. A vos agendas !

Ces animations, tout comme la journée halloween programmée par l'ATL, sont offertes par le subsidie de la bibliothèque.

Pour plus d'infos : bibliotheque@stoumont.be

Yvonne Vannerum

Echevine en charge de la bibliothèque

LES BOÎTES À LIVRES

Nous avons déjà deux boîtes à livres placées l'une à côté de l'église de Moulin du Ruy et l'autre dans la cour de l'école de Rahier. Maintenant, deux nouvelles boîtes viennent de faire leur apparition. L'une près de l'église à Chevron et l'autre dans la cour de l'école de La Gleize.

Le but de cette initiative est d'encourager la lecture et le partage du livre. Le principe est simple, chacun peut à volonté venir prendre un livre dans l'une de ces boîtes ou y déposer un autre ouvrage. Le but est que ces livres circulent et soient lus par un grand nombre de personnes. De plus, c'est l'occasion aussi de se poser quelques instants et peut-être y faire des rencontres et papoter un moment.

Nous remercions Jean-Moise Nibus et Alain Résimont pour la construction des boîtes, les tricoteuses pour avoir habillé certaines boîtes et le personnel communal pour les avoir placées.

Yvonne Vannerum

Echevine en charges de la Bibliothèque



DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVINE DE LA JEUNESSE

Pour beaucoup, l'arbre est le symbole de la vie par excellence, raison pour laquelle on plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant. Planter un arbre pour célébrer la naissance de l'enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, un acte responsable et durable.

Par cet acte, chers parents, vous prenez le parti de créer un lien entre la nature et l'homme, entre l'arbre et l'enfant. Pour tous deux, c'est la vie qui commence. Au fil du temps et des saisons, tous deux vont se développer. Votre famille va également évoluer. Comme les branches d'un arbre, vous allez grandir dans des directions différentes, mais vos racines ne feront qu'un.

Cette année, la commune de Stoumont est heureuse d'accueillir 28 enfants qui ont vu le jour sur notre territoire en 2017.

La commune a choisi le chêne, cet arbre synonyme de force et de solidité au sens spirituel autant que matériel. Arbre majestueux et sacré dans de nombreuses traditions, il est synonyme de force et figure par excellence de l'Arbre et de l'axe du monde. La sagesse, la générosité, la longévité, la puissance...autant de caractéristiques que possède le chêne et nous l'espérons possèdera votre enfant tout au long de sa vie.

Au nom de l'administration communale de Stoumont, nous tenons à vous féliciter, chers parents, pour cette naissance.

Une citation de l'écrivain Martin Gray illustre bien l'acte que nous avons réalisé ensemble aujourd'hui : « Donner à un enfant, c'est se donner soi. À tout moment. Alors il peut pousser droit, et ses racines seront profondes, fortes. »

Yvonne Vannerum



DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT

Aujourd'hui, c'est un grand jour pour vous. En effet, vous tournez une page du livre de votre histoire. Un nouveau chapitre commence. Fini la petite école, d'autres chemins s'ouvrent à vous. Vous allez vous diriger vers des écoles différentes. Vous allez faire de nouvelles rencontres, apprendre des choses différentes. En quelques sortes, vous allez prendre votre envol.

Tout ceci bien sûr après avoir travaillé avec courage, parfois avec quelques difficultés avec vos enseignants qui vous suivent depuis plusieurs années. Chaque instituteur a pris soin de vous instruire, de vous guider, ils vous ont transmis tout leur savoir, vous ont préparé pour être aptes à suivre des

études. Des études certainement différentes pour chacun d'entre vous car vous êtes tous uniques.

Si vous êtes heureux de prendre d'autres horizons, n'oubliez jamais que vous avez vécu des moments heureux dans votre école, que vous y avez grandi et partagé des rires, des joies et quelques fois même des pleurs.

N'hésitez surtout pas à revenir pour donner de vos nouvelles, vos enseignants vous accueilleront avec plaisir. Ils seront heureux de vous revoir et je pense que vous partagerez ce plaisir

Au nom de l'Administration communale, nous offrons un petit souvenir qui vous aidera certainement à écrire de belles choses et continuer l'histoire de votre livre.

Yvonne Vannerum

ÉCOLE DE RAHIER

- Les apiculteurs sont venus à l'école lors de la semaine de l'abeille



- Le camion Techni-Truck est venu devant l'école avec une activité sur l'électronique pour les 5^e et 6^e années



- Animation mare et ruisseau au Fagotin



- Excursion au château de Montaigne





• Visite du site des castors à Rahier



• Construction de cabanes dans le bois des lutins



• Journée sportive au Céreki



• Visite de la chèvrerie de Rahier



ÉCOLE DE LA GLEIZE

• Nos classes de dépaysement à Bruges

Après un voyage en train, nous sommes arrivés à la gare de Bruges sous un beau soleil.

Nous avons découvert les canaux...



... et le musée de la frite.



Le lendemain matin, nos petits amis de l'école nous ont rejoints.



Après-midi, direction le Zwin où nous avons observé des cigognes et leurs cigogneaux.



Là, nous nous trouvons dans un sous-marin soviétique amarré dans le port de Zeebruges. Il vaut mieux ne pas être claustrophobe.



Nous avons visité le port de Zeebruges à bord d'un bateau. Nous avons pu voir de près des porte-conteneurs, des méthaniers, ce sont de gros bateaux qui transportent le gaz.



Nous avons terminé cette belle journée par un concours de château de sable à la mer.





Avant de rentrer à La Gleize, nous nous sommes baladés sur les canaux de Bruges.



• **Le projet Xperibird : de quoi s'agit-il ?**

Au moyen d'une caméra installée dans un nichoir, nous avons assisté presque en direct à la ponte, à la couvaison, à l'éclosion, à l'envol de huit petites mésanges bleues. De plus, grâce aux ordinateurs, nous envoyions nos observations à des scientifiques.

Le 8 avril, une mésange inspecte les lieux.



Le 13 avril, les travaux commencent.



Le 17 avril, le nid est prêt ...



... à accueillir 9 petits oeufs.



Pendant que maman couve, papa la nourrit.



Une quinzaine de jours plus tard, les premiers oeufs éclosent. Que de monde à nourrir !



Le grand départ est proche et ...



Un jour matin, le nichoir est vide.



- **La visite du Techni-Truck**

Ça a l'air plus cool qu'Azimuts !



- **Excursion des maternelles au château de Logne**



- **Les maternelles à l'époque du Moyen-Age**



- **Visite du rucher à Stoumont**



ÉCOLE DE MOULIN DU RUY

- **Animation cirque pour les petits**

Durant trois mois, les enfants de maternelle se sont entraînés pour devenir des artistes. Grâce à notre animateur Simon, les enfants ont découvert des techniques de jonglerie et d'équilibre. Plaisir, malice et bonheur ! Merci à Madame Christine pour cette belle initiative.



- **La journée sportive**



• Notre projet intergénérationnel

Le 9 mars, nous avons organisé un repas intergénérationnel. D'abord, nous avons réalisé les invitations. Puis, nous avons demandé à la commune les adresses des personnes âgées de plus de 65 ans de notre village et de ses hameaux. Ensuite, nous les avons envoyées et avons attendu impatiemment les réponses.

Nous avons eu beaucoup de travail : Les 3^e et 4^e primaires sont allés mesurer la salle. De retour en classe, ils nous ont communiqué les mesures et nous avons calculé le périmètre et l'aire. Nous avons calculé comment disposer les tables et les chaises en dessinant un plan. On a dû faire des règles de trois pour calculer la quantité de nourriture qu'il fallait pour notre repas.

Avec Madame Christine, Madame Carine et Madame Nathalie, nous avons bricolé pour faire toute une série de décorations et les menus.

Ensuite, nous avons fait la mise en place de la salle.

Après, nous avons cuisiné. Le menu était : soupe de brocolis et courgettes, boulets liégeois, frites, salade, compote. Et comme dessert, mousse au chocolat.

Lors des ateliers bricolages et culinaires, nous étions par groupes mixtes : grands & petits, filles et garçons.

Et après, le grand jour est arrivé !

Quand nos invités sont arrivés, tout était prêt et c'était un vrai bonheur.

Lors du dessert, nous avons pris notre mousse au chocolat et nous en avons distribué une à une personne âgée de notre choix. C'était délicieux.

Après le repas, on a pris un invité par la main et on s'est assis sur les chaises. Les aînés ont pu raconter un souvenir de leur vie, parler d'un livre, nous montrer des objets de leur jeunesse précieux à leurs yeux ou plus encore. Ils nous ont expliqué beaucoup de choses. C'était un beau moment de partage.

Quand ils sont partis, c'était un peu triste !

Nous, on a trouvé ça génial et on espère que ça se refera.

Margo et ses potes de 5^{ème} année primaire.





• Notre séjour à Bütgenbach

Nous sommes allés en classe de sports au centre Adeps de Bütgenbach du 22 au 25 mai.

Au début, certains étaient stressés de partir mais une fois là-bas, on a adoré.

On a fait beaucoup d'activités différentes : escalade, judo, chasse au trésor, parcours d'orientation, cirque, parcours de gym... Nos moniteurs, Loïc et Thibaut étaient très gentils. Tout était cool.

On était tous contents de nos chambres parce qu'on était avec nos amis.

Le restaurant était aussi super ! C'était très bon.

Nous espérons y retourner ...

Les élèves de 3^{ème} année.



• Bütgenbach et les 4^{ème} et 5^{ème} primaires

Du 22 au 25 mai, nous sommes allés au centre Adeps de Bütgenbach. Nous avons tous un peu le trac avant le départ. Mais, tout s'est bien passé car nous avons un superbe programme.

Nous avons fait de la voile et des activités nautiques. Nous avons aussi fait une après-midi accrobranche et du tir à l'arc.

La nourriture était très bonne et les menus variés.

Le logement était superbe et les lits confortables.

Les deux derniers soirs, on a joué football avec des Allemands qui venaient de Cologne. C'était chouette.

L'organisation était très bonne. Merci à nos institutrices.

Les élèves de 4^{ème} année.





ÉCOLE SAINT-RAPHAËL

- Classe de neige (P4-5-6)

A la découverte du Valais Suisse et de ses pistes de ski!



- Carnaval (Maternelle)

Préparatifs, bricolage des costumes et confettis à gogo!





- **Découverte de l'école d'autrefois (P1-2-3)**

Une journée dans une classe de 1932 : tabliers, disciplines, ardoises, ...



- **Chasse aux oeufs de l'école**





• **Classe de mer (P1-2-3)**

3 journées à La Panne : ramassage de coquillages, pêche aux crevettes, jeux dans le sable, cuistax



DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

La plaine de vacances communale 2018



La plaine de vacances est organisée par le service ATL de la commune de Stoumont, avec l'équipe d'animation : Cathy Lhoir et Anne Lejeune aidées par Marie Remacle, Géraldine Vilvorder, Chloé Arvicus et Mélanie Gillard (accueillantes).

Les animatrices organisent une foule d'activités diversifiées pour les petits, les moyens et les plus grands. Que chaque enfant s'amuse et profite à fond de ces instants de détente et de ressourcement ! Et vive les vacances !

La coordinatrice, Anne, est responsable de la bonne organisation et du vivre ensemble. Les enfants viennent de différentes écoles, il y a des petits et des plus grands et chacun doit avoir sa place dans le groupe, être écouté et respecté, notamment lors des moments d'évaluation où chacun peut s'exprimer et où les conflits sont gérés positivement.

Tous les vendredis, les parents sont invités à admirer les réalisations de leurs enfants et à rencontrer l'équipe d'animation (qui reste à l'écoute des familles tout au long de la plaine).

Les stages d'été

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune complètent les 4 semaines de plaines de vacances.

- Les stages "Ferme et Nature" au Fagotin, les stages d'équitation au Val de Lienne (toutes les semaines de juillet et août, à partir de 3 ans au Fagotin et de 4 ou 6 ans au Val de Lienne).



- Pour les plus sportifs, 4 semaines de stages : Multisports et Tennis avec l'équipe de Bouge & Fun (2 semaines à partir de 3 ans) et toujours du tennis et des activités diverses au TC La Gleize (2 semaines à partir de 5 ans)

- Pour ceux qui sont ouverts à la différence, les rencontres autour du cheval par l'Autrémoi à Moulin du Ruy. Pour s'exprimer, les stages « Arts-Scène-Lutrin » à Ruy (à partir de 8 ans) et les stages Théâtre à Chevron (7-12 ans)



- Et pour ceux qui aiment cuisiner ou coudre, 2 stages à Vivacook (Moulin du Ruy) et un stage de couture avec Mademoiselle Cathy à Lorcé.

Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

Et si ces stages sont un peu plus coûteux (de 75 à 135€/semaine), la commune vous offre un subside de 25€ par enfant stoumontois. Un « Bon pour 25€ » vous sera remis par le responsable de l'ASBL, après la participation à 5 jours de stage.

Toutes les informations concernant les stages pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique "Accueil Temps Libre". Vous les trouverez aussi sur le feuillet "Agenda des manifestations" distribué en toutes



boites, et sur la page Facebook de l'administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : anne.lejeune@stoumont.be ou **0471 88 00 51** ou Yvonne Vannerum, Echevine de l'ATL.

ATL, PETIT RAPPEL



Pour la rentrée scolaire, petit rappel. L'accueil temps libre de la commune propose aux six écoles des accueils gratuits. Le matin de 7h30 à 8h30 ainsi que le temps de midi, et de 15h30 à 16h00.

Il y a la possibilité d'élargir ces plages horaires (dés 7h et jusque 18h au prix de 50 cents la demi-heure) mais seulement après en avoir fait la demande au préalable à Anne Lejeune, coordinatrice, ATL au 080/29 26 66 ou par mail : anne.lejeune@stoumont.be.

L'ATL organise aussi des animations le mercredi après-midi dans une de nos écoles jusque 17h30. Possibilité de profiter du ramassage organisé par la Stoumobile (après inscription).

Tous ces accueils sont organisés par des accueillantes formées, des animatrices brevetées et une coordinatrice. Les animations sont diverses et variées, adaptées aux besoins des enfants.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge de l'ATL

MÉRITE SPORTIF 2017, DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVINE DES SPORTS

Armand,

C'est vers 14 ans que jeune adolescent tu as pris goût au tennis. Le tennis est un sport très modulable dans sa régularité pour les entraînements et c'est ce qui t'a plu. Te voilà donc joueur sur la plaine de jeu de Naniot, terrain en pavés joints en goudron, bref, ça donne du tennis réflexe et non technique. Ce qui a fait de toi un meilleur joueur en double plus qu'en simple.

De tes débuts, tu garderas toujours la volonté d'avoir les meilleurs terrains possibles ainsi que le désir de former, dès la petite enfance, les futurs joueurs aux premiers gestes tennistiques pour avoir une excellente technique de base.

En 1973, tu pratiqueras le tennis au RTC Cointe puis au RTC Fayenbois où là, tu garderas de nombreux contacts positifs. La vie a fait que tes équipiers d'interclubs partent chacun de leurs côtés. C'est le moment de transmettre tes atouts à d'autres personnes. Coïncidence, des personnes de Chevron te demandent alors de fonder un club et de développer le tennis dans la région. Tu acceptes et rejoins, comme président du tennis, l'équipe de Pierre Legein (Directeur de Bru) qui monte une asbl sportive football-tennis à Chevron.

Tu as deux rôles à jouer, le pilote au sein du TC Chevron que ce soit comme président (deux fois), comme secrétaire ou comme administrateur. Et ce, en faisant toujours en sorte que le tennis soit ouvert à tous et à un prix abordable ; que les activités se multiplient (interclubs, tournois critérium, rencontres amicales, cours pour les jeunes ou adultes) ; que se développe un intérêt pour l'arbitrage voire même juge arbitre ; que se mettent en place différentes activités culturelles et sportives en interne.

Ton second rôle, gestionnaire d'infrastructures. Ta formation de mathématicien et d'astrophysicien te poussera toujours à avoir une gestion rigoureuse sur le plan financier, la garantie d'une pérennité pour le club. Ta pratique d'expertise auprès du conseil supérieur technique te conduira à une grande précision administrative dans l'élaboration des dossiers tant techniquement que financièrement. Cela t'aidera aussi à franchir toutes les portes des arcanes administratives des communes, de région wallonne ou encore de la communauté française.

Tu as donné beaucoup de ton temps. Pour avoir un terrain de foot avec drainage (c'était Chevron sports) puis deux terrains de tennis avec vestiaires, une station de pompage, un troisième terrain de tennis puis un quatrième, la rénovation ainsi que l'éclairage des terrains A et B, la construction d'une cafétéria, un bureau, une cuisine et de nouveaux vestiaires...

Après 32 ans au service de la collectivité de Chevron, tu as choisi de passer la main à une équipe plus jeune, ce qui ne veut pas dire que tu n'es plus présent mais un peu moins... Tu as maintenant un peu plus de temps à passer auprès de ton épouse qui je pense a eu beaucoup de patience. Le tennis étant ta seconde maison, ta seconde famille.

Je vais reprendre une de tes citations : « Présider aux destinées d'un club sportif nécessite une éthique irréprochable, une approche sociale, un bénévolat absolu, un investissement de temps illimité, un dynamisme à toutes épreuves et une compréhension du milieu familial. »

Je terminerai par une autre citation qui toujours vient de toi : « Avant il n'y avait rien, nous avons eu tout, tâchons de le garder. »

Armand, c'est avec fierté que nous te décernons le mérite sportif 2017.

Yvonne Vannerum



STAGE DE PÊCHE POUR JEUNES ENTRE 10 ET 14 ANS



La Société des Pêcheurs de la Lienne à Neufmoulin, en collaboration avec l'Administration Communale de Stoumont, la Fédération Halieutique du sous-bassin

de l'Ambève et la Maison de la Pêche organisera le samedi 4 août à 9H un stage de pêche en milieu naturel composé d'une heure de théorie et de 2 à 3 heures de pratique de la pêche.

Un pain-saucisse barbecue, une boisson soft et un petit souvenir ponctuera cet événement. Le prix du stage est fixé à 10 € par personne.

Renseignements et pré-inscriptions auprès d'Albert Volvert au 086388669 ou au 0470288411. L'adresse du jour sera le café « Le Relais des Pêcheurs » à Neufmoulin Stoumont.

L'inscription (dont le nombre est limité) sera finalisée par le paiement dans les plus brefs délais de la somme de 10 € p/pers sur le compte bancaire BE90 7326 2002 2132.

MÉMORIAL VAN DAMME

STOUMONT AU MÉMORIAL VAN DAMME 2018



Le mémorial Van Damme est l'évènement qui rassemble tous les grands athlètes de la saison. Si tu es parmi les fidèles de ce meeting ou que tu souhaites

voir de près ces grands sportifs pour la première fois, la commune de Stoumont donne la chance à plusieurs jeunes d'y assister. Madame Yvonne Vannerum, l'Echevine de la Jeunesse et des Sports, t'accompagnera à ce rendez-vous d'athlétisme le 31 août 2018.

Si tu es intéressé(e) et que tu as entre 12 et 16 ans, n'hésite pas à envoyer ta candidature pour le 01 août 2018 par mail à l'adresse suivante odile.troch@stoumont.be ou par courrier à l'Administration communale de Stoumont, Route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont. Un tirage au sort désignera les 18 participants à la soirée.

ULTIMATE ARDENNE RACE

ULTIMATE ARDENNES RACE - COURSE À OBSTACLES - RAHIER

Vous rêvez de vous surpasser ? De relever de nouveaux défis ?

Alors l'Ultimate Ardennes Race est fait pour vous !

Avec son parcours d'environ 12 kilomètres (ou 8 km) et ses 25 obstacles, cette épreuve sportive extrême vous permettra de vivre une expérience inédite.

Le 02 septembre 2018 à Rahier, seul ou en équipe, armez-vous de votre courage pour braver la nature et ses nombreuses surprises.

Oserez-vous participer ?

Informations: www.ultimaterace.be



Vie associative

SOIRÉE « ASSOCI'ACTIF »

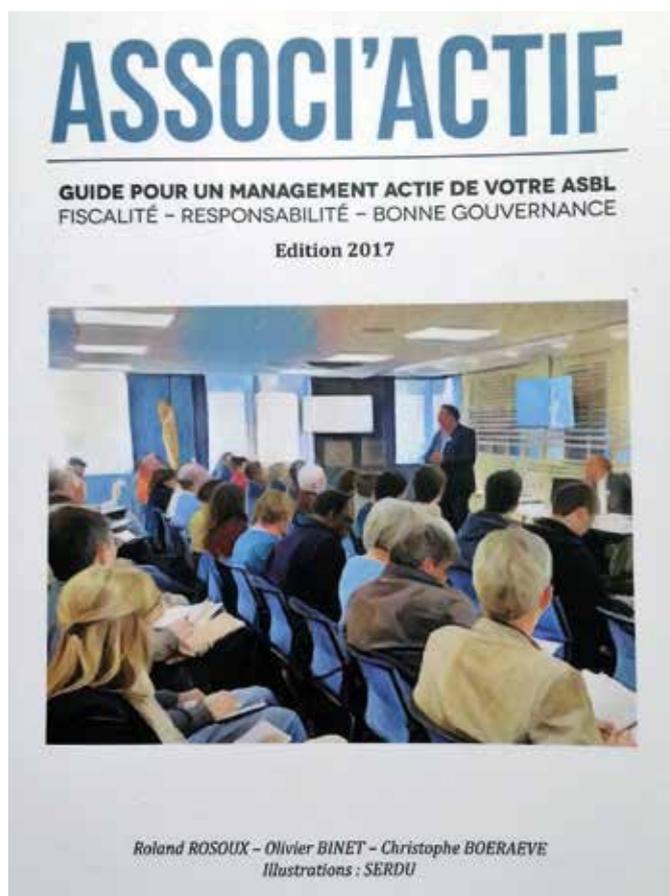


Le 27 avril dernier, une formation au management associatif était organisée à Rahier, à destination des responsables d'associations et d'élus locaux ; une soirée pour apporter aux administrateurs des outils utiles à la bonne gestion des asbl, mais aussi aborder les questions de responsabilité, fiscalité, comptabilité et bonne gouvernance.

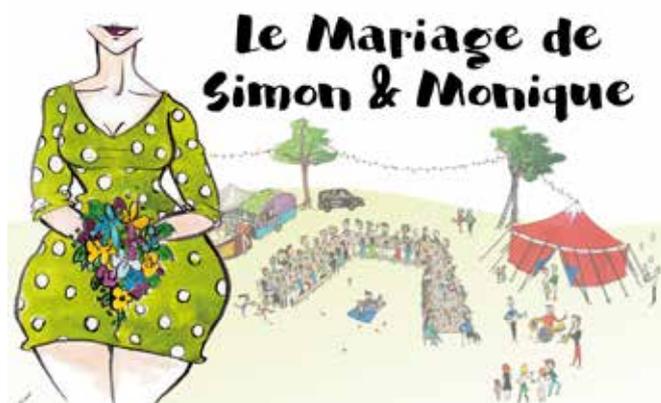
A l'issue de deux heures d'échanges avec Monsieur Keepen, formateur pour l'asbl Besace, les participants sont repartis avec des réponses, un guide en main que nous vous recommandons, mais aussi l'envie d'approfondir de nouveaux sujets, lors d'une prochaine soirée de formation...

Marie Monville

Echevine de la vie associative



MARIAGE DE SIMON ET MONIQUE



JUST MARIED !!!

Et oui ça y est ! Après plus de 6 ans de vie commune, Simon et Monique se sont unis sous la verve de nos amis bonimenteurs les 12 et 13 mai derniers dans l'accueillant village de Moulin du Ruy à Stoumont.

Le mariage, organisé par l'asbl Chez Monique, rassemblait pas moins de 18 artistes, 40 bénévoles et 8 organisateurs qui se sont réunis pour émerveiller plus de 350 spectateurs et six chiens.

*« C'était le mariage d'une caravane, Monique,
Riche d'une belle histoire de chemins de terre,
Trouvée fatiguée, se reposant dans un pré,
Et d'un compagnon utilitaire, Simon,
Dévoué, mais aux pièces un peu détachées,
Accrochant fièrement son timon aux soleils de ses petits pois,
Où la table joyeuse luit,
C'est une petite famille, qui mousse de rayons... »*

Un envahissement culturel au sein d'une verdoyante prairie que longe le Roannay : imaginez des personnes assises, debout, couchées et accoudées, partageant joies et émotions autour du cirque, avec le tissu aérien de la Cie Hikénunk, d'un hommage de feu totalement improvisé par diverses compagnies liégeoises, de deux spectacles sous chapiteau, entre rire et poésie, avec la Cie Arts de Nez et la Cie La Goinfre, de la musique tropicalisante avec Le Cumbia Club de Liège et le DJ Zem...

Ce tout escorté de bonnes bières locales comme « La Réserve de l'Avouerie » et d'une belle assiette gustative de jambon Cobourg laqué à la sauce aux mille épices et sa salade sauvage du Jardin de la



*Toi aussi, trouve ta Monique

Fouarge de notre amie Sarah.

Pour un mini festival portant le nom évocateur de « mariage », le pari était osé ! Il était par exemple assez amusant de faire comprendre que c'était un événement des arts vivants ouvert à tout public...

L'équipe organisatrice a été agréablement portée par l'engouement que cela a suscité tant chez les villageois qu'avec le public qui se déplaçait d'autres contrées liègeo-françaises...

« Nous tenons à souligner la lumière enthousiaste apportée par le public qui accompagnait joyeusement le bon déroulement de cette fête. Nous tenons aussi particulièrement à remercier la collaboration avec la commune de Stoumont, généreuse de soutien et de bons conseils ainsi que la salle la Wallonia, sans qui bénévoles et organisateurs n'auraient pu s'organiser si confortablement... »

Chez Monique, est une asbl implantée à Ruy et qui a entre autres ambitions de développer ses activités socio-culturelles dans la commune de Stoumont...

« Nous avons pas mal d'envies – que nous vous présenterons bientôt- comme de fêter ensemble l'anniversaire des 50 ans de « Monique », d'organiser un festival de marionnettes chez l'habitant, de proposer divers ateliers par exemple sur l'alimentation et le photoreportage, d'accueillir dans nos vallées des cles en résidence.

Nous sommes à votre disposition pour toute information concernant nos activités, pour partager d'autres



projets socioculturels et soutenir des initiatives locales et créatives... Nous sommes absolument enchantés d'être à vos côtés ! »

Chez Monique est une association sans but lucratif belge qui rassemble ses actions autour d'une philosophie de « l'agir ensemble » inspirée des arts vivants et de l'itinérance.

Elle propose aux collectifs -associations, projets socio-culturels et artistiques – des services d'accompagnement sur mesure, par les moyens par exemple de l'image ou de l'alimentation, afin de transmettre généreusement des savoir-faire et des outils qui favorisent la rencontre, l'expression et l'autonomie.

**Monique c'est un personnage,
Monique c'est un cri,
Monique c'est une philosophie...**

info@chezmonique.be

www.chezmonique.be

**chez
MONIQUE**

SIGNATURE DE LA CHARTE DE MILAN : LE DROIT À L'ALIMENTATION



Le 28 février dernier à Malmedy, les représentants des 20 communes de l'arrondissement de Verviers ont adhéré à la Charte de Milan. Sous l'impulsion du RATav (Réseau Aliment Terre de l'arrondissement verviétois), les communes signataires de la Charte prennent ainsi ensemble l'engagement de soutenir le droit à une alimentation saine, nutritive et locale.

De quoi s'agit-il?

La Charte de Milan est un document qui définit les principes et les objectifs en matière de nutrition, de durabilité environnementale et de droits de l'homme. Dans son préambule, elle reprend notamment quelques mots du Rapport 2011 des Nations-Unies sur le développement humain :

« Préserver l'avenir de la planète et le droit des générations futures, partout dans le monde, à mener une existence saine et épanouissante. Tel est le grand défi du développement au XXI^e siècle. Il est essentiel de comprendre les liens entre durabilité environnementale et équité si nous voulons accroître les libertés humaines pour les générations actuelles et futures ».

Rappelons que le droit à l'alimentation est un droit humain et une obligation impérative reconnue par le droit international, notamment à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Olivier De Schutter, professeur à l'UCL, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation de 2008 à 2014 et coprésident du Panel international d'experts

sur les systèmes alimentaires durables, nous explique pourquoi il soutient cette initiative dans l'arrondissement de Verviers :

*« Nous avons vécu depuis 40 ans une trajectoire vers l'économie alimentaire low-cost dont aujourd'hui on sent bien qu'elle a des conséquences qui ne peuvent plus être ignorées. Le chemin que nous avons emprunté se traduit par les salaires faibles pour les travailleurs dans le secteur agricole, une faible rémunération du producteur ainsi qu'un soutien des plus grandes exploitations agricoles qui sont capables de faire des économies d'échelle et d'être concurrentielles sur les grands marchés. L'économie alimentaire low-cost dont nous cherchons actuellement à sortir a des impacts environnementaux, sociaux et de santé publique qui ne peuvent plus être tolérés aujourd'hui. Afin de stopper ces effets négatifs, il est temps de se tourner vers une alimentation plus adéquate. Il est important que les collectivités locales comprennent qu'elles ont un rôle essentiel à jouer. » **

Comment en effet construire une société durable, résiliente, capable de surmonter les chocs économiques et climatiques qui, aujourd'hui, menacent son équilibre ? C'est tout le défi de la transition écologique et sociale. L'adhésion de notre commune de Stoumont à la Charte de Milan est un pas important dans ce sens, par lequel les actions citoyennes et les décisions politiques peuvent se soutenir et se renforcer.

*Comme le signale le mouvement paysan Agroecology in Action, "de nombreuses initiatives citoyennes ont déjà montré la voie vers d'autres modes de distribution et de consommation, recréant un lien de solidarité entre paysan.ne.s et mangeur.euse.s. Mais ces initiatives doivent être soutenues par les pouvoirs publics pour permettre un passage d'échelle et réussir la transition agroécologique. C'est l'ensemble de la chaîne alimentaire (de la fourche à la fourchette) qui doit être transformée pour répondre aux défis humains et environnementaux". *2*

Par la signature de la Charte de Milan, les communes s'engagent donc entre autres à soutenir ces actions citoyennes visant à promouvoir des modes de consommation agroécologique basés sur des marchés territoriaux et des circuits courts entre producteurs et consommateurs.

Et pour reprendre le final de la Charte : **Assurer un avenir durable, c'est juste, mais c'est aussi notre responsabilité.**

Eric Dechamp

Président de CPAS

*1 - Pour les personnes intéressées, vous retrouverez l'interview d'Olivier De Schutter sur le site du RATav <https://www.ratav.org/projet.html>

*2 - <http://www.agroecologyinaction.be/spip.php?rubrique37>

GAC DE STOUMONT

Voici un an, lors d'un évènement au succès dépassant toutes nos attentes, était présenté et inauguré au Fagotin le premier, le seul, l'unique... GAC de Stoumont ! Une cinquantaine de chaises avaient été dressées... les retardataires seront restés debout ! Aujourd'hui, un an plus tard, le GAC compte plus d'une centaine de membres et plusieurs associations villageoises en sont devenues partenaire. La structure s'est organisée, professionnalisée et est sur le point de passer sous le statut d'ASBL.

Mais revenons aux bases. Un GAC, c'est quoi ? GAC, c'est l'acronyme de « Groupement d'Achat en Commun ».

Le nôtre, baptisé « Le Giron » mis en place par les Polissés, groupement citoyen de la commune, vise à recréer du lien entre producteurs·trices et consommateurs·trices de Stoumont et des environs et faciliter la vie de celles et ceux qui veulent consommer local. Concrètement, il consiste en une plateforme numérique qui permet à chacun de commander par internet, chaque semaine, des produits locaux issus du savoir-faire régional ou équitable. Pains, fromages,

bière, viande, vin, produits Oxfam, laine et bien sûr légumes sont ainsi répertoriés sur un site accessible aux membres et mis à jour en fonction de l'offre des producteurs. Depuis quelques semaines, le GAC est aussi le premier point d'échange des sous-rires, monnaie complémentaire de la région de Stavelot, Trois-Ponts, Malmedy, Lierneux... et Stoumont !

Pour faire fonctionner la structure, chacun s'investit à hauteur de ses possibilités : un trajet vers chez les producteurs de sa région, un regard sur la comptabilité, une aide à la promotion lors des festivités... Si le GAC fonctionne depuis un an, c'est grâce à celles et ceux qui ne comptent plus les heures qu'ils et elles lui ont consacré mais aussi à celles et ceux qui ont donné ne fut-ce qu'un discret coup de pouce de temps en temps !

Envie de rejoindre l'aventure ? De vous faire une idée des produits disponibles ou de leurs prix ? N'hésitez pas à passer faire un tour sur la page Facebook « Le Giron, GAC de Stoumont », à contacter Tanguy Wéra (twera@hotmail.com) ou, mieux encore, à passer au Fagotin un vendredi entre 18h30 et 19h30, vous aurez un bel aperçu d'un beau projet qui roule !

Les membres du GAC



Les « Polissés » de Stoumont

présentent :

LE GIRON

Chaque semaine, de 18h30 à 19h30



LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La sclérose en plaques est une affection inflammatoire et dégénérative touchant exclusivement le système nerveux. Cette maladie touche environ 13.000 personnes en Belgique. La maladie débute en général entre 20 et 40 ans. Quelques symptômes sont : la fatigue, la dépression, des troubles de coordination, des douleurs, une diminution de la force musculaire, des troubles de la vue. La Ligue belge de la sclérose en plaques (L.B.S.P) est une Asbl qui couvre le territoire de la communauté française.

Les objectifs principaux de l'Asbl : l'accompagnement des personnes atteintes de sclérose et de leur

entourage, la défense de leurs intérêts en relation avec la maladie, l'aide financière pour le surcoût engendré par la maladie. Cette Asbl recherche des volontaires !

Chaque année, en septembre, des personnes vous proposent des chocolats à l'occasion de l'opération « chococlef » afin de soutenir cette Asbl. Réservez-leur bon accueil.

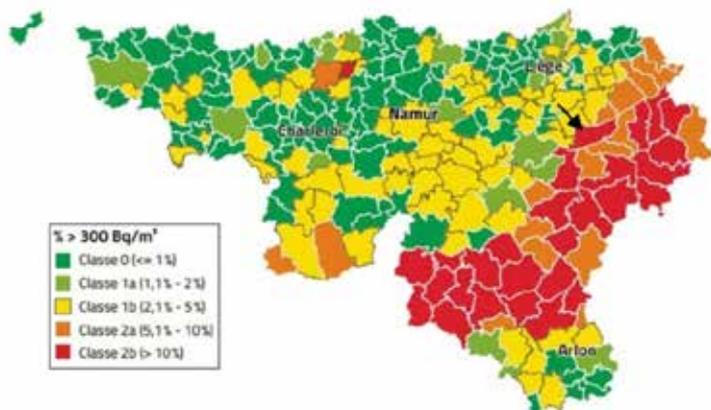
Pour tous renseignements, s'adresser à Ligue belge de la sclérose en plaques en Province de Liège au **043/44 22 62** ou par mail **liege@liguesep.be**.

Yvonne Vannerum

Echevine en charge de la Santé

RADON

LE RADON DANS LA COMMUNE DE STOUMONT



Le Radon est un gaz radioactif, incolore et inodore, d'origine naturelle. Il provient de la désintégration de l'Uranium 238 qui est présent dans toute l'écorce terrestre avec une prédilection pour les roches granitiques et sédimentaires (schiste entre autres).

Vu la nature des sols dans nos régions, sa concentration y est importante. Il représente un danger pour la santé quand il est inhalé à trop forte dose, il semblerait qu'il soit la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac.

En Belgique la norme en matière de radioprotection est de 300 Bq/m³. Le Becquerel (Bq) par mètre cube est l'unité qui mesure la quantité de radioactivité présente. En dessous de cette norme, le législateur considère que les dangers pour la santé sont faibles, au-dessus des 300 Bq/m³, par contre, il convient de prendre des

mesures. D'après les relevés effectués par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, 28 % de la population de la commune de Stoumont serait exposée à des taux supérieurs à la norme.

A l'air libre le Radon se dilue très rapidement est n'est pas dangereux, c'est lorsqu'il s'accumule dans les locaux non ventilés des habitations (caves, vides ventilés mal ventilés...) en pénétrant par des fissures dans le sol qu'il peut devenir dangereux.

L'élimination du Radon peut généralement se faire en utilisant des méthodes simples et peu coûteuses (colmatage et ventilation).

La première étape consiste à effectuer un diagnostic. Pour cela il suffit d'acquérir un détecteur à placer pendant les trois mois de la période hivernale dans la pièce la plus fréquentée. Ce détecteur sera ensuite renvoyé pour analyse. Le coût du détecteur et de son analyse est de 20 €.

Une campagne Radon a déjà été menée par la commune de Stoumont en 2008, il s'agira ici de prolonger cette action afin de sensibiliser la plus grande partie possible des habitants. Une soirée d'information sera organisée dans le courant du mois de septembre 2018 par la Commune de Stoumont.

Philippe Camus

Liens utiles :

<https://afcn.fgov.be/fr/dossiers-dinformation/radon-et-radioactivite-dans-votre-habitation/radon>

<https://www.sami.be/>

<http://www.actionradon.be/>



LE 21 AVRIL, MONIQUE ET JEAN-CLAUDE GASPARD ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR AU RESTAURANT « LES DOUX RAGOTS »

**Monique,
Jean-Claude,**

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège ici présents, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de nous associer à ce moment particulier et unique de votre cheminement à deux, à savoir le 50^e anniversaire de votre engagement mutuel.

Le mariage est en effet un long voyage. Nous sommes très heureux de partager avec vous cette escale, en présence de votre famille et de vos proches.

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'accueil simple et convivial de ce mardi, autour de l'un des symboles d'une région que vous appréciez particulièrement, « La Glezia ».

**Monique,
Jean-Claude,**

Jour pour jour, il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à partager le même chemin.

Je vous propose d'en retracer ensemble les grands moments.

Monique,

Tu es née le vendredi 05 janvier 1945 (« une belle date », comme tu dis) à Spige dans la maison familiale.

Tu es la dernière-née d'une fratrie de cinq filles.

Tout un programme pour Jean, ton papa, boucher-charcutier de profession et homme de caractère. Il transfère son commerce à Theux en 1946.

Ta maman, Julia, l'assiste en tant qu'aidante-indépendante, tout en assurant l'éducation de toute la grande famille.

Après avoir fréquenté l'école communale de Theux, en cette période d'après-guerre, c'est en tant qu'interne, à l'école de l'Etat d'Arlon, que tu effectues tes 3 premières moyennes, suivies de 4 années à l'école normale et ce, en compagnie de tes deux sœurs, Marie-Jeanne et Nicole.

C'est toujours à Arlon que tu débuteras ta vie professionnelle, en tant qu'institutrice primaire à l'école d'application.

Jean-Claude,

Tu es né le dimanche 14 mars 1943, à Roanne dans la maison de tes grands-parents.

Tu es l'enfant « sandwich » entre une sœur aînée et un frère cadet.

Robert, ton papa, est commerçant en grains, charbon et autres produits divers.

Marcelle, ta maman, travaille avec ton papa et prend en charge l'éducation des trois enfants.

Tu effectues tes études primaires à l'école communale de Moulin du Ruy avant de migrer vers l'internat de l'école provinciale de La Reid, nouvellement érigée. Tu y passeras trois ans en section agriculture avant de rejoindre le commerce de ton papa, en tant qu'aidant indépendant.

**Monique,
Jean-Claude,**

Le souvenir de votre première rencontre est encore bien présent en vos mémoires.

Nous sommes au bal de l'école moyenne de Theux. Jean-Claude y est présent avec un de ses amis de Stavelot. Monique aime danser. Son ami se fait insistant, voir « plaquant » mais c'est vers Jean-Claude que Monique jette un regard attendri.

Vous vous recroisez ensuite sur la place de Theux, avant de vous revoir dans les caves de l'abbaye de Stavelot.

Jean-Claude t'écrit un petit mot doux sur un tarif. Une faute d'orthographe n'échappe pas à l'œil attentif de l'institutrice primaire, ce qui ne manque pas de te séduire, Monique

Vous courtisez deux ans, sous la garde rapprochée de Jean, qui sans détour et le regard droit, n'hésite pas à prendre Jean-Claude par la main, lui assenant « je te la confie, tu m'as bien compris ! » ... Tout était dit.

C'est au cours de l'année 68, année de l'émancipation par excellence, qu'âgé respectivement âgé de 23 ans et 25 ans, vous décidez de vous engager.

C'est par devant le 1^{er} Echevin, Mathieu Balhan que, par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union, en présence de vos témoins respectifs, Claudette et Jeanine. Nous le sommes le 4^e jour du mois d'avril 1968, en la Maison Commune de Theux, il est 10 heures et 45 minutes.

Deux Gaspar(d) qui s'unissent et Jean-Claude d'ajouter un « d » comme destin au nom de Monique

Le 4^e jour du mois d'avril est un jeudi. En effet, il n'est pas question pour Jean, de sacrifier un samedi, qui correspond à une grosse journée de vente à la boucherie.

Après le mariage religieux, la journée se poursuit en famille par un banquet. Nous sommes à la veille des vacances de Pâques et c'est naturellement que Monique se rend à l'école le vendredi matin.

Vous choisissez Nice comme destination pour votre voyage de Noces, un voyage aller-retour en plusieurs étapes, à bord de votre 2CV !

Au retour, vous vous installez dans un appartement rue du marché à Spa et vous y resterez durant 3 ans.

Deux beaux enfants naissent de votre amour : Laurence, le 24 juin 1969 et Juliane, le 12 décembre 1971.

Vous vous installez ensuite à Spige, dans le corps de logis de la ferme familiale, que vous transformez et que vous finirez par acquérir.

C'est également l'époque Jean-Claude, où tu réorientes ta vie professionnelle, ton papa ayant pris décision de cesser son activité commerciale, suite au décès de ta maman. Tu travailles pour une société de chauffage/climatisation, avant de t'installer comme indépendant dans le même secteur d'activité. Tu mets un terme à ta carrière à l'âge de 62 ans.

Après avoir travaillé au sein de différents établissements Monique, tu poursuis ta carrière d'enseignante à l'école communale de Theux, carrière à laquelle tu mets fin en 2000, à l'âge de 55 ans.

Le 13 novembre 1998, vous décidez de racheter la maison de naissance de Jean-Claude.

Vous y passerez de nombreuses heures dans l'objectif de l'aménager en gîtes. Vous serez d'ailleurs un des premiers clients de la société Ardennes-Etape.

Aujourd'hui, l'un des deux est remis sur le marché de la location tandis le second vous est réservé.

Entretiens deux-petites filles ont agrandi votre famille : Lena et Julia.

Au-delà de votre participation commune durant de nombreuses années au club de marche « les mille pattes », vous êtes également membres du Comité Culturel de La Gleize et membres du jumelage entre notre commune et la Communauté de Communes du Val d'Armanche.

Monique, tu présides par ailleurs l'association des Amis du Home de Theux tandis que toi, Jean-Claude, passionné de photographie, tu es membre du Comité du RSI de La Gleize.

Tu n'hésites d'ailleurs jamais d'endosser le costume de Père Noël chaque fois que nécessité se fait sentir et ce, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

**Monique,
Jean-Claude,**

Voici, en quelques mots synthétisés, le cheminement qui est le vôtre.

Cet anniversaire représente une belle opportunité de se remémorer les bons moments.

Face aux épreuves et malgré les difficultés et aléas de la vie, vous avez parcouru votre chemin et atteint ensemble une forme d'équilibre, dans une relation empreinte d'un profond respect mutuel, avec votre maison de Roanne en véritable trait d'union.

Il y a eu Roméo et Juliette, Tristan et Yseult, Laurel et Hardy, Moët et Chandon ... et puis, il y a vous deux, toujours énergiques et pleins d'humour.

Félicitations ! Joyeuses Noces d'Or ! Et le meilleur pour la suite !

Didier Gilkinet

Bourgestre

